



Bulletin Municipal



Sentheim n°52 ▶ 2015

Gielom

Officiel

Le mot du Maire 3
En bref du Conseil Municipal 4-6

Un bref retour
sur les réalisations de 2015 7

*Un nouvel élan
pour les Sapeurs-Pompiers* 8

Vive l'été et ses activités 9

Tennis Club Sentheim  10-12

Les Roses d'Automne 13-14

Maison de la Géologie 15-18

Train Thur Doller Alsace 19

Conseil de Fabrique 20



◀ **21-22**

*L'élan des Daims,
20 ans déjà !*

Country Club 22 **Créaliance** 23



L'association Icare 24

Chorale...

*Jean-François Mattauer,
un artiste disparu* 25

L'élan brisé 26

Les chorales
du doyenné en concert 27

27 *L'homme qui parlait à l'oreille
des soldats de plomb...*

*Tour de France à pied,
en 150 jours !* ▶

28



La maison Saint-Jean 29

Résidence le Castel Blanc 30

AGIR 31

Caritas 32

Restos du cœur 33

Nature

Les arboriculteurs 34

Protection du climat
et des forêts 35

Infos

*Informations
pratiques* 38

La mairie 39

État civil

Naissances 36

Mariages 36

Décès 37

Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens...

Notre village fait partie des 33 915 communes rurales de moins de 3500 habitants, soit 90% du total des 36 683 communes françaises.

Le gouvernement, sans le dire, et tout en vantant leurs mérites, leur rend la vie difficile. Ces petites communes feraient désordre en Europe, elles seraient trop nombreuses, coûteraient trop chères. Il serait tellement plus facile de s'adresser à quelques milliers plutôt que de gérer cette multitude.

Petit à petit, pour des raisons financières, l'État leur demande de serrer les budgets, leur octroie moins de dotations, moins de subventions, et tente de les priver de compétences, tout en leur faisant porter de nouvelles charges, des contraintes en tout genre, des réglementations... Rappelons aussi que les dotations par habitant aux communes rurales sont nettement inférieures à celles des communes urbaines. **Bref, avec des mesures diverses, peu visibles par la population, on cherche en réalité à étouffer ces communes, à réduire leur voilure, à diminuer leurs moyens d'agir...**

Avec la réforme cantonale, le gouvernement a réduit la représentativité de ces communes en privilégiant les communes urbaines, en faisant fi de la taille de ces territoires ruraux.

Avec la réforme territoriale, le gouvernement a tenté également de noyer ces communes, dans des communautés de communes de grande taille d'un minimum de 20 000 habitants. Heureusement, la réaction des parlementaires a permis de la limiter à 15 000 avec des exceptions pour les communes de montagne. Pourtant, avec la variété de climats, de reliefs, de paysages, chaque terroir a son empreinte, sa couleur, sa différence... Si, en plus, on y ajoute la compétence des hommes, aucune commune ne ressemble à une autre. Cette diversité fait, de nos communes, la grande richesse de la France. Ces communes structurent près de 90% du territoire français. Elles jouent un rôle primordial dans sa mise en valeur.

La commune est au cœur de la démocratie dont elle est la cellule de base, le lieu d'apprentissage du fonctionnement des institutions, l'institution de proximité par excellence pour le citoyen. Son lieu de vie est géré et animé par des femmes et des hommes en fonction des réalités du terrain et au plus proche des besoins.

Elle est le pivot de l'organisation et du dialogue territorial. Les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société, en facilitant la vie quotidienne de leurs habitants et en assurant une vie collective de qualité, en accompagnant les entreprises présentes sur leur territoire. Enfin, elles jouent un rôle majeur dans

l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi. Avec moins de 10% de la dette nationale, les collectivités locales (régions, départements, communes et intercommunalités) financent plus de 70% des investissements publics. Plus de 60% des investissements publics locaux sont réalisés par le seul bloc communal.

Les 36 000 maires et leurs 500 000 conseillers municipaux sont les gardiens de leur territoire et les garants de la richesse française. C'est notre spécificité et notre force. C'est le label FRANCE. Mais cette commune ne vit pas repliée sur elle-même. Elle a prouvé sa capacité à s'adapter et à se regrouper avec d'autres. Elle s'enrichit par le travail qu'elle mène avec d'autres communes au sein d'une communauté. Là, ensemble, sont réalisés des projets au bénéfice de la population, pour assumer par solidarité, ce que, seule, elle ne peut faire.

Une communauté de communes est l'émanation de communes qui ont choisi librement de s'associer, de travailler ensemble et de partager des compétences choisies. Toute autre forme de fonctionnement nous amènerait à la disparition des communes avec toutes les conséquences négatives que cela engendrerait.

Communautés de communes et communes, un couple gagnant pour les Français à condition que ces regroupements reste à taille humaine car pour travailler ensemble avec efficacité, il faut se connaître.

Il importe de rester vigilant car il existe des lobbys de toutes sortes, politique, médiatique, intellectuel, technocratique qui sont favorables à la disparition de la commune, afin d'attribuer le pouvoir aux communautés de communes, voire à des entités plus grandes. Cela porterait un coup terrible à la cohésion sociale, à la diversité de nos territoires et à la richesse de notre démocratie.

Voilà ce que dit l'Association des Maires de France :
« L'AMF met en garde contre la vision dogmatique qui considère comme un progrès d'éloigner les citoyens de leur collectivité de proximité. Nier cet état de fait, c'est prendre le risque de l'impuissance publique, lit de toutes les démagogies. »

L'existence des communes françaises est une caractéristique originale qui répond à l'étendue du pays et à la diversité des terroirs. **Vive la Commune !**

Chères concitoyennes, cher concitoyens, le personnel administratif, le personnel technique, les conseillers municipaux, les adjoints au Maire et votre Maire vous adressent des vœux sincères et chaleureux, de santé, de paix et de fraternité.

Très Belle Année 2016 !

Votre maire, Bernard HIRTH

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2015

Chasse

Le Conseil Municipal autorise l'agrément des associés proposés par l'association de chasse de Bourbach-le-Bas/Sentheim, locataire du lot n° 1, ainsi que l'agrément des permissionnaires proposés par M. BISCHOFF, locataire du lot n° 2.

Forêt

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2016 présenté par l'Office National des Forêts.

MédiaBus

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention portant sur le fonctionnement du Médiabus avec le Conseil Général du Haut-Rhin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2015

Modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) À compter du 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale des Territoires (DDT) met fin à la mise à disposition de ses services pour l'instruction des actes d'urbanisme des communes compétentes comprises dans un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 10 000 habitants, conformément aux dispositions de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). La CCVDS propose de mettre en place un service urbanisme afin d'apporter une assistance aux communes de son territoire pour l'instruction des actes relatifs à l'occupation des sols.

A cet effet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts, en ajoutant au point 3.1 Aménagement de l'espace, l'instruction des autorisations liées au droit du sol.

Espace Schuffenecker : mise en accessibilité

M. le Maire rappelle que la commune cherche un successeur au Docteur MOLLET. Jusqu'à ce jour aucun candidat ne s'est fait connaître. Afin d'attirer et de faciliter son installation, M. le Maire propose de mettre l'Espace Schuffenecker, seul local communal dans lequel il est envisageable d'installer un cabinet médical, à la disposition d'un nouveau médecin.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux de mise en accessibilité extérieure,

la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement intérieurs, le financement de ces travaux par les fonds propres de la commune et l'inscription des dépenses prévisionnelles correspondantes au budget primitif 2015.

Il autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015.

Forêt : achat de parcelles

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle, sise sur le ban de Sentheim, section 16 parcelle 4 lieu-dit Kagenwald, d'une contenance de 15,31 ares pour la somme de 535,85 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

Finances

Le Conseil Municipal vote et arrête les comptes administratifs 2014 du budget principal et des budgets annexes « forêt » et « lotissement Stribich ». Il approuve également les comptes de gestion 2014 présentés par le receveur municipal.

Vote des taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal n'applique pas d'augmentation aux taux d'imposition pour l'année 2015. Ceux-ci se décomposent comme suit :

• Taxe d'habitation :	9,82 %
• Taxe foncière (bâti) :	9,46 %
• Taxe foncière (non bâti) :	56,08%
• Contribution foncière des entreprises :	16,20 %

Vote des budgets primitifs 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté les différents budgets.

Budget Annexe « Forêt »

Le budget annexe « Forêt », en section fonctionnement et investissement, s'équilibre respectivement à **58 952,75€** et **19 598,58 €**.

Budget Annexe « Lotissement Stribich »

Le budget annexe « Lotissement Stribich », en section fonctionnement et investissement, s'équilibre respectivement à **1 175 000 €** et **1 175 000 €** compte tenu de la nécessité d'inscrire des crédits pour les opérations d'ordre de fin de gestion.

Budget Principal

Le budget primitif 2015, en section fonctionnement et investissement, s'équilibre respectivement à **1 708 803,04 €** et **1 752 503,04 €**.

Convention avec l'ASAME

Dans le cadre des démarches mises en œuvre pour rechercher un médecin compte tenu du départ à la retraite du Docteur MOLLET, M. le Maire donne lecture de la convention présentée par l'Association de soins et d'aides Mulhouse et environs (ASAME), spécialisée dans la gestion de centres de santé.

Après délibérations, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2015

Contrat groupe d'assurance statutaire

La Commune de Sentheim charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Classe d'inclusion scolaire (CLIS)

M. le Maire informe les membres du conseil que l'Éducation Nationale envisage de créer une classe d'inclusion scolaire (CLIS) à l'école primaire de Sentheim. Cette CLIS accueillera jusqu'à douze enfants issus de la vallée de la Doller.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2015

Modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, la modification des statuts au point 3.1. : Aménagement de l'espace, en ajoutant la compétence du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en urbanisme.

Convention d'occupation du domaine public

Le Crédit Agricole Alsace Vosges propose d'assurer un service d'agence bancaire mobile. Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise le Maire à signer la convention d'occupation du Domaine Public avec le Crédit Agricole Alsace Vosges, et fixe le montant annuel de la redevance correspondante à 1 000 €.

Subvention à la Maison de la Géologie

Après délibérations, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 6 582,36 € à l'association de la Maison de la Géologie et de l'Environnement de Haute Alsace de Sentheim.

Avis sur le projet éolien de Bourbach-le-Bas

Le Conseil Municipal de Sentheim émet un avis défavorable et résolu sur le projet de création d'un parc éolien sur le territoire des communes de Bourbach-le-Bas, et ou Rammersmatt, et ou Roderen, voire d'autres projets qui pourraient impacter le Pays Thur Doller et le sud de l'Alsace.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2015

Achats de parcelles départementales

M. le Maire rappelle que la municipalité a sollicité le Conseil Départemental pour l'acquisition, en section 12, lieu-dit « WOLFISACKER », de la parcelle n°1 de 0,90 ares et de la parcelle n°3 de 0,95 ares, constituant des délaissés de l'emprise de la voie ferrée du Train Thur Doller, afin de les incorporer aux chemins ruraux.

La Direction des Routes et des Transports a émis un avis favorable à cette cession qui sera proposée à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Départemental à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition des parcelles susnommées à l'euro symbolique et autorise M. Bernard HIRTH, Maire, à signer tout acte nécessaire à cette acquisition.

Document Unique : plan d'action

Le Conseil s'est engagé dans la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et a, pour ce faire, adhéré au groupement de commandes proposé par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin. La société DEKRA Industrial SAS a été retenue pour la rédaction de ce document à partir duquel elle propose un plan d'actions. Le Conseil Municipal décide de poursuivre la démarche globale de prévention des risques professionnels en mettant en œuvre ce plan d'actions et d'y allouer le budget nécessaire.

Chasse : nomination garde-chasse

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la candidature de M. Fabien GASSER à la nomination de garde-chasse privé du lot de chasse n°1.

Subventions

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 561 € à la coopérative de l'école afin de mener à bien l'action « un fruit à la récré ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)

M. le Maire rappelle que la commune a fait réaliser un diagnostic chiffré par la SOCOTEC pour les bâtiments communaux, afin de présenter un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap). Il présente et commente les différents éléments constitutifs de l'Ad'ap.

Après délibérations, le Conseil Municipal autorise le maire à présenter la demande de validation de l'agenda.

Échange de terrain avec la SCI JAJ

M. le Maire indique qu'à l'entrée ouest les parcelles ont été définitivement cadastrées, ce qui permet de formaliser l'échange de terrain avec la SCI JAJ.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'échange des parcelles susmentionnées, de prendre en charge les frais d'acte notarié et autorise M. Bernard HIRTH, Maire, à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cet échange.

Forêt : état d'assiette et prévision de coupes

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette 2017 et l'état de prévision des coupes et le programme des travaux 2016 présentés par l'ONF.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2015

Forêt : achat de parcelle

Le Conseil Municipal décide d'acquérir, pour la somme de 5 000 € la parcelle 11 de la Section 13, lieu-dit « KOHL-MATTEN », de 44, 84 a, et autorise M. Bernard HIRTH, Maire, à signer tout acte afférent à cette acquisition.

Contrat d'assurance statutaire

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2016 au contrat d'assurance groupe 2016-2019 et jusqu'au 31 décembre 2019.

Lotissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix du lot n° 9 du lotissement Stribich à 13 356,67 € HT à l'are.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2015

Forêt : achat de parcelle

Le Conseil Municipal décide d'acquérir pour la somme de 436,50 € la parcelle 24 de 13,56 a et la parcelle 69 de 0,99 a, en section 6, lieu-dit « GRUMBY », et autorise M. Bernard HIRTH, Maire, à signer tout acte afférent à cette acquisition.

Remplacement du tracteur

M. STOECKLIN signale que le tracteur communal donne des signes de faiblesse et précise que les matériels annexes, comme l'épareuse, la saleuse ou la lame à neige, nécessiteraient un tracteur d'une puissance supérieure.

Le Conseil Municipal décide de remplacer le tracteur communal et de lancer un appel à la concurrence.

Création de poste

Mme FONTAINE rappelle le résultat mitigé de l'externalisation de l'externalisation du nettoyage des écoles après le départ en retraite des agents d'entretien à la rentrée 2014/2015.

Ce dernier, au cours du premier trimestre scolaire, a été effectué par un agent communal et cet essai se révèle satisfaisant.

Afin de pouvoir engager un agent d'entretien pour les écoles, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en temps non complet d'une durée hebdomadaire de 30 heures dont le temps de travail sera annualisé.



Cabinet médical

Le grand chantier de l'année, important pour la vie du village, a été la transformation de l'Espace Schuffenecker en vue de l'installation d'un cabinet médical.

Des travaux de mise en accessibilité extérieure ont porté sur la réalisation d'une rampe d'accès, d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite, d'un cheminement adapté. Ceux-ci ont entraîné une mise à niveau des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement et le déplacement d'un lampadaire.

L'intérieur du bâtiment a été modifié en raison de l'installation de toilettes pour personne à mobilité réduite.

Le réseau électrique, le réseau informatique et l'éclairage ont été mis aux normes. Une partie des plafonds a été refait. De nouvelles fenêtres ont été posées ainsi que des portes intérieures. Les sols ont été remplacés et tout l'intérieur a été remis en peinture. 13 entreprises sont intervenues dans des délais très contraints et la bonne organisation du chantier a permis l'ouverture du cabinet médical le 5 octobre.

Le reste à charge pour la commune, après le versement d'une subvention de l'État est de 80 000 € HT.

Écoles

À l'école élémentaire, le coin cuisine a été rénové : peinture, nouveau revêtement de sol, nouveau mobilier rendant ainsi ce lieu très utile, plus fonctionnel et plus accueillant pour le personnel enseignant.

Les toilettes à l'étage ont également fait l'objet d'une rénovation complète : carrelage, peinture, toilettes suspendues. La Communauté de Communes a pourvu à l'installation de deux tableaux numériques interactifs dans les classes du cours préparatoire et du cours élémentaire. La commune a procédé aux travaux complémentaires : modification de l'installation électrique et rénovation du mur d'installation.

À l'école maternelle, de nouveaux stores ont été installés sur les baies vitrées d'une classe. Ces différents travaux se montent environ à 11 000 €, hors tableaux numériques.

À ces actions, il y a lieu de rajouter la mise en place de la classe d'inclusion scolaire (CLIS) pour la rentrée 2015-2016.

Associations

Compte tenu de la réalisation du cabinet médical, la commune a rénové, dans le cadre de travaux de régie, l'appartement en rez-de-chaussée de la rue du Vieux Chemin pour le mettre à la disposition des associations pour leurs réunions ou activités.

La Maison de la Géologie a bénéficié d'un soutien important du Conseil Général (70% sur un total d'environ 60 000€) pour la réalisation de travaux sur le sentier géologique et l'achat de matériel de fonctionnement et de matériel pédagogique. Le conseil municipal et la communauté de communes ont participé chacune pour environ 6600 € au soutien de ces projets.

Cerrain, Voirie

7 ares de l'ancienne aire de jeu de la rue du Muguet ont été vendus en terrain de construction et ont fait l'objet d'une viabilisation.

Le réseau d'éclairage public de la rue a été renforcé par la pose de deux nouveaux lampadaires. Une portion de 150 m de trottoirs, dans la Grand'rue, a fait l'objet d'une mise aux normes.

L'ancienne emprise du monument aux morts a été transformée en parking public d'une dizaine de places.

Deux abribus ont été posés à l'entrée Ouest suite aux travaux d'aménagement.

Suite à l'entretien de la chaussée par le Conseil Départemental, dans la traversée du village, le marquage des places de stationnements a été repris et a fait l'objet de quelques modifications.

De nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération ont été mis en place aux entrées EST et OUEST. Ils comportent le nom en alsacien « Santa ».

Patrimoine

Les travaux intérieurs de la chapelle sont arrivés à leur terme. Sur le monument aux morts, 3 stèles ont été élevées portant l'inscription des victimes militaires et civiles



des deux guerres mondiales du vingtième siècle. Trois parcelles, pour une surface totale de 70 ares, ont été achetées et complètent le patrimoine forestier de la commune.

Le club vosgien est intervenu pour la réalisation d'un escalier sur une partie du sentier, le long de la Doller, au lieu-dit le Grumby.

Journée citoyenne

Enfin, l'organisation d'une journée citoyenne pour associer les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie, en leur proposant de mettre bénévolement leurs compétences au service de la communauté, a eu lieu le samedi 30 mai.

Environ une trentaine de personnes s'est activée sur plusieurs chantiers.



Visite du Sous-Préfet, Daniel MÉRIGNARGUES en juin 2015

Un nouvel élan pour les Sapeurs-Pompiers



En 2014, les 8 sapeurs-pompiers volontaires du Corps de Sentheim ont effectué 45 interventions dans notre village d'environ 1600 habitants et ce, 7j/7 et 24h/24.

Début 2015, une question cruciale se pose.

Pouvons-nous continuer à assurer un service de qualité avec un effectif réduit ?

Si notre Centre de Première Intervention (CPI) venait à fermer, quelles seraient les conséquences pour notre village de Sentheim ?

Les urgences seraient assurées par les centres de secours de Masevaux, Burnhaupt ou Rougemont-le-Château, impliquant une augmentation importante du délai d'intervention due au temps de route incompressible (+ 6 à 15 min).

Face à des urgences vitales, ce délai peut être lourd de conséquences. Du coup, une seule réponse :

CONTINUER, OUI, mais pas à 8 !

Objectif :

augmenter absolument nos effectifs.

Au courant de l'été 2015, un «nouvel élan» est donné. Notre équipe mène une campagne de recrutement et de son côté, la commune finance la remise à niveau de notre véhicule de première intervention (VPI). Le bilan est encourageant, **une quinzaine de personnes portent un intérêt aux secours dans notre village et viennent nous rencontrer lors de notre journée « Portes Ouvertes ».**

À l'automne 2015, une recrue ainsi que trois jeunes sapeurs-pompiers nous rejoignent... et cinq Sentheimois et Sentheimaises font actuellement les démarches administratives pour se former et intégrer notre corps.

Ceci est très positif et cette dynamique doit se poursuivre, puisqu'à fin novembre, nous ne comptons pas moins de 41 interventions dont 21 secours à personnes.

***Les secours, c'est l'affaire de tous...
Alors pourquoi pas vous ?***

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique ou plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par courriel : recrutement.sp.sentheim@gmail.com.

***Les Sapeurs-Pompiers de Sentheim,
c'est aussi une Amicale !***

L'amicale est une association qui permet de maintenir un lien intergénérationnel par des rencontres régulières entre les sapeurs-pompiers, jeunes, actifs et vétérans. Elle prend en charge l'intendance lors des journées de formation, d'informations et au retour d'interventions. Elle participe activement à la vie de notre village en organisant :

- la crémation des sapins de Noël mi-janvier, dont les bénéfices sont intégralement reversés «Aux pupilles des Sapeurs-Pompiers»,
- la marche gourmande «Kasackamarch» en mai avec plus de 800 participants chaque année,
- les sessions formation aux gestes de premiers secours fin-septembre : 40 personnes de 9 à 70 ans y ont participé en 2015. Rendez-vous en septembre 2016,
- la distribution de nos calendriers mi-novembre.

Notre action est collective et ouverte à tous. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par courriel : recrutement.sp.sentheim@gmail.com
Merci d'avance pour votre soutien.

**Tatiana DUTHILLEUL, Présidente de l'Amicale
Caporal Thomas ROTH, Chef de Corps par intérim**

Vive l'été et ses activités !



Cette année encore, les associations de Sentheim se mirent en quatre pour vos bambins. Elles leur proposèrent un programme riche et éclectique. Les activités sportives, culturelles, de loisirs rythmèrent cet été 2015, qui fut, pour les enfants de Sentheim, synonyme de plaisir, de temps partagé et de découverte.



Les vététistes sillonnèrent les chemins alentours, pédalant à qui mieux mieux, les adeptes du tennis manièrent leurs raquettes avec dextérité pour les confirmés, avec précaution et quelques difficultés pour les novices.

La grande salle de l'AMOS résonna des cris des joueurs de tennis de table, mais aussi des jeunes demoiselles s'essayant à la zumba.

Les géologues en herbe visitèrent la grotte du loup et les mines de Bourbach-Le-Bas, ainsi que le sentier qui remonte le temps.

Les abeilles n'ont plus aucun secret pour les petits apiculteurs.

Les truites boudèrent, quelque peu, les hameçons des pêcheurs en herbe. Mais, chacun put rentrer chez lui avec un poisson dans sa besace.

Les participants aux balades contées s'aventurèrent avec délice, car il faisait si chaud, dans les sous-bois environnants, alternant lectures, contes et jeux.

Les futurs artistes s'appliquèrent consciencieusement : la peinture sur bois, c'est bien difficile, mais c'est bien plus beau... quand la couleur bleue ne coule pas sur la couleur blanche.

Il y eut aussi les jeux de société, l'initiation à la percussion...

Bref, un été inoubliable !
Mais, les souvenirs de vacances se fabriquent aussi dans son village !

Que tous les bénévoles qui donnèrent de leur temps, soient ici remerciés, ainsi que Sentheim Animations et les secrétaires de mairie qui prirent les inscriptions.

Vivement l'été prochain !

Marie HINGRE





L'année 2015 fut une très bonne année pour le Tennis Club de Sentheim. Le club a enregistré une légère hausse du nombre de ses membres pour atteindre le total de 62. Certainement que le nouveau court en « terre battue artificielle », dit Clay-Tech, n'y est pas étranger.

Distinction

Le Tennis Club de Sentheim, s'est vu décerné la MEDAILLE de BRONZE de la ligue le samedi 28 Novembre 2015 lors de l'AG départementale de Tennis du Haut-Rhin. Cette récompense de la Ligue d'Alsace de Tennis confirme le dynamisme du club, la prise en charge des jeunes (école de tennis), les bons résultats sportifs des équipes.



Nous remercions tous les membres du TC Sentheim qui, durant toute l'année, consacrent de leur temps pour animer, faire fonctionner, gérer le club tant au niveau sportif qu'administratif.

Animations été 2015 - Atelier tennis

Comme chaque année, le Tennis Club de Sentheim y a participé sous forme de 2 stages d'initiation, voire de perfectionnement pour quelques-uns. Le premier, la semaine du 6 au 10 juillet de 18h à 20h. Le second, la semaine du 3 au 7 août. L'encadrement était assuré par Hubert HINGRE, Théo PODLINSKI et Jean-Louis STANISIERE.

Nouvelle belle participation : 25 jeunes de 6 à 14 ans, de Sentheim, Guewenheim, Mortzwiller, Rammersmatt et Masevaux ont fait preuve d'une grande assiduité d'une part, et d'intérêt pour la pratique du tennis d'autre part. Pour preuve, 3 de ces jeunes ont d'ores et déjà adhéré au TCS.

Une quinzaine d'enfants membres du TC Sentheim, répartis en deux groupes selon le niveau, ont participé, de manière assidue pour certains d'entre eux, encadrés par Karine FARNY, Hubert HINGRE et Jean-Louis STANISIERE, tous bénévoles du club. Merci à Théo PODLINSKI et Stéphane BUHR pour leur aide ponctuelle.

Les séances de 1h30 se déroulent dans la bonne humeur et la décontraction. L'école de tennis s'adresse à tous les enfants quel que soit le niveau, du débutant au perfectionnement. L'école de tennis sera reconduite en 2016, probablement aux mêmes horaires. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements auprès de Mme Karine FARNY
Tél. : 03 69 19 00 76.



Stage de Juillet



Stage d'Août

Barbecue annuel

Chaque année, le TC Sentheim invite l'ensemble de ses membres ainsi que conjoint (conjointe) et enfants à son barbecue. Cette journée récréative s'est déroulée le 28 juin 2015, sous un beau soleil.

Nous remercions la municipalité, le personnel communal, ainsi que nos sponsors présents à l'apéro, sans oublier bien sûr tous nos membres.

École de tennis

L'école de tennis s'est déroulée tous les mardis soirs de 17h à 18h30 de début avril à mi-octobre avec une coupure du 14 juillet au 15 août. Suite au changement des rythmes scolaires, nous enregistrons une petite baisse de participation.



Tennis Club Senheim

L'apéritif

Cette journée est l'occasion pour nos membres de se retrouver dans une ambiance décontractée autour d'un bon repas, et pour certains de taper la petite balle jaune avec de nouveaux partenaires.

Le club a également procédé à la remise de lots aux enfants de l'école de tennis présents.

Bilan sportif

L'année 2015 restera comme un bon cru pour le club côté masculin.

L'équipe 1, maintenue en division 1, composée de Stéphane BUHR 15/3, Ludovic EMBERGER 15/5, Nicolas LAINE 15/5 et Théo PODLINSKI 30, termine 3^{ème}, à un cheveu, d'un titre très disputé entre les différents protagonistes, avec 3 victoires et 2 défaites.

Ce résultat leur permettra sans doute d'évoluer en division 2 la saison prochaine malgré leur défaite au premier tour de la phase finale départementale. L'objectif premier sera évidemment le maintien.

Cette excellente dynamique, conjuguée à l'apport de nouveaux licenciés motivés, pousse le club à créer une troisième équipe en 2016, qui permettra à un maximum de joueurs de découvrir la compétition dans un esprit d'équipe.

L'équipe féminine, composée de Mélanie FIMBEL (30/4), Camille PECCI (30/5), Laetitia IOLLER (30/5), BASCHUNG Sonia (30/5), Maryline COMBES (40), PAKULIC Ludivine (40) et THROO Virginie (40), évolue également en troisième division.

Trois nouvelles joueuses viendront renforcer l'effectif pour 2016. Karine FARNY 30/2, Sabrina KRYSZ et Stéphanie PARISI toutes deux non classées. Notons la bonne ambiance qui règne dans l'équipe. L'objectif, la saison prochaine, est de finir dans la première moitié du tableau.

Ces résultats ont été obtenus grâce à des entraînements réguliers toute l'année. Il faut préciser que nos joueurs et joueuses sont obligé(e)s de se déplacer sur Mulhouse durant les mois d'hiver, pour pouvoir s'entraîner, sans compter le coût de ces locations, qui ampute une bonne partie des résultats financiers du club. Le plus grand souhait du club, serait de disposer de son propre « Court Couvert ». Une telle structure donnerait encore plus de dynamisme au club, et nous permettrait également d'assurer l'Ecole de Tennis toute l'année.



Stéphane BUHR

Ludovic EMBERGER

Nicolas LAINE

Théo PODLINSKI

L'équipe 2, quant à elle, composée de Laurent MERCIER (30/2), Hubert HINGRE (30/2), Marc BISCHOFF (30/3), Charles BISCHOFF (30/4), Christian FARNY (30/4) et Sylvère MOUGEL (40), a créé une agréable surprise, là où on ne l'attendait pas, terminant première en gagnant toutes les rencontres de sa poule en division 3. **Bravo !**



Laurent MERCIER

Marc BISCHOFF

Christian FARNY

Charles BISCHOFF

Championnat départemental senior + 35 ans

Pour la première fois de son histoire, le TC Senheim a engagé une équipe au championnat seniors + 35 ans. Les rencontres se sont déroulées aux mois de septembre et octobre 2015. L'équipe composée de, Laurent VIKOR 15/1, Stéphane BUHR 15/3, Nicolas LAINE 15/5, Laurent MERCIER 30/2 et Hubert HINGRE 30/2 a terminé...

VICE-CHAMPIONNE DU HAUT RHIN SENIORS + 35 ans
Toutes nos félicitations aux joueurs.



Remerciements

Le comité du Tennis Club de Senheim remercie les Senheimois et Senheimaises, pour leur soutien lors de la quête annuelle des cartes de membres. Grâce à eux le TCS peut subvenir à une partie de son fonctionnement. Encore merci à tous !

Résidant à Senheim depuis 2 ans, licencié au TC Wittelsheim ces dernières années, **Laurent VIKOR** classé 15/1 a rejoint l'équipe du TC Senheim, et, par la même occasion, a amené une nouvelle motivation au niveau des joueurs. **Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa petite famille, la bienvenue dans notre village.**

Nous tenons également à remercier **Valerio PECCI**, membre de TC Senheim depuis 2000, qui a quitté Senheim pour d'autres horizons. Valerio était actif au club en tant que joueur, mais également au comité.

Projet 2016

Nous pensons renouveler les séances d'initiation pour adultes désirant découvrir le tennis. 4 séances de 1h30 (4 personnes maximum par séance). Démarrage selon la météo à la mi-avril 2016.

Les séances seront dispensées par des membres bénévoles du club. Vous pouvez vous inscrire individuellement, par couple, par famille.

Renseignements auprès de Hubert HINGRE
au 06 89 33 40 67.

Sponsoring

Le tennis club de Senheim remercie tous les établissements, artisans, commerçants, qui le sponsorise, à savoir : Tratoria FANCELLO Masevaux - SUPER U Burnhaupt - Crédit Mutuel Doller - Boissons ADAM Guewenheim - Sport Loisirs Leclerc Cernay.

Si, vous aussi, êtes entrepreneur, artisan, commerçant, intéressés par la mise en place d'une banderole, et ainsi soutenir le club, il vous suffira de contacter un des membres du Comité.

L'Assemblée générale du TC Senheim s'est déroulée le vendredi 6 novembre 2015 à l'AMOS en présence de Monsieur le Maire Bernard Hirth, et de Monsieur le Maire Honoraire Guy JORDY.



Montant des cotisations pour la saison 2016

Adulte individuel	70 €
Couple	114 €
Etudiant + 18 ans	62 €
Enfant 14 à 18 ans	57 €
Enfant moins de 14 ans (école de tennis incluse)	47 €
Famille (2 adultes + 2 enfants)	173 €
Licencié autre club	55 €

Membre du comité

M. Laurent MERCIER Président	03.69.77.17.54
M. Jean-Louis STANISIERE Président d'honneur	03.89.82.52.15
Mme Karine FARNY Secrétaire	03.69.19.00.76
Mme Geneviève RINGENBACH Trésorière	03.89.82.50.76
M. Hubert HINGRE Assesseur	03.89.82.50.82
M. Maurice RINGENBACH	Assesseur
M. Stéphane BUHR	Assesseur
M. Ludovic EMBERGER	Assesseur
M. Marc BISCHOFF	Assesseur
M. Christian FARNY	Assesseur
Mme IOLLER Laetitia	Assesseur
M. Laurent VIKOR	Assesseur

Hubert HINGRE

Le club des «Roses d'Automne»

Chaque année, pour le « Club des Roses d'Automne », s'ouvrent de nouveaux horizons. En 2014, le club avait visité Berlin avec les stigmates de la seconde guerre mondiale et les traces de la guerre froide dont elle fut l'un des enjeux.

En 2015, il inscrit à son programme de découvrir les plages du débarquement des alliés en Normandie. Le 6 juin 1944 marqua le début de la reconquête du continent européen.

La visite du Mont Saint-Michel et quelques sites célèbres de la Basse Normandie ainsi qu'une incursion en Haute Normandie ont agrémenté ce séjour.

L'hôtel, point de départ des excursions, se situait à Caen, ville de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Ce dernier conquiert l'Angleterre en 1066. Après la célèbre bataille d'Hastings, il devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume I^{er}. Cette conquête fut relatée par la célèbre tapisserie de 70 mètres de long, appelée « Tapisserie de la reine Mathilde » ou « Tapisserie de Bayeux ».

Le Mont Saint-Michel

La perle de l'occident, inscrite avec sa baie au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979, semble surgir de la mer. Cette excroissance granitique située aux confins de la Bretagne et de la Normandie est dominée par un célèbre monastère. La statue de Saint Michel culmine à 170 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette situation unique est devenue une attraction touristique incontournable. Le village au premier plan abrite le « Restaurant de la mère Poulard » où l'on confectionne sa fameuse omelette.

L'ascension jusqu'à l'abbaye, à l'abri des fortifications séculaires, permet d'admirer des chapelles, des cryptes, le cloître et les salles gothiques. Cette visite constitue un inoubliable voyage dans l'histoire.



Fonderie de cloches à Villedieu-les-Poêles

La fonderie de cloches Cornille Havard est l'une des cinq dernières de France. Sa visite fut très instructive. En 2013, elle a fondu huit nouvelles cloches pour la cathédrale Notre Dame de Paris. La plus grosse pesait près de 4 tonnes.

Les plages du débarquement

Le film de Darryl.F. Zanuck de 1962 « Le jour le plus long » retrace bien, malgré quelques détails anachroniques, ces journées à la fois héroïques et tragiques. Toute la région est placée sous le signe de la commémoration de cette opération « Overlord » et du « D-day ».

La pointe du Hoc et le cimetière de Colleville

La célèbre pointe du Hoc se situe à six kilomètres à l'ouest de la plage d'Omaha et un peu plus de celle d'Utah.

Il fallait donc que les rangers américains arrivant par la mer s'emparent et conservent cette position fortifiée. Elle surplombe la mer par une falaise rocheuse de 30 mètres de haut.

Cette mission est confiée au 2^{ème} bataillon de rangers et sera exécutée au prix de très lourdes pertes. Beaucoup de ces jeunes qui ont sacrifié leur vie reposent au cimetière américain de Colleville.



Arromanches et son port artificiel

Pour arriver à acheminer tout le matériel nécessaire à combattre les forces allemandes, un port artificiel a été réalisé à Arromanches. Préparées en Angleterre, les structures nécessaires à la construction de ce port artificiel ont été rapportées par la mer et immergées pour réaliser cet ouvrage. De la réussite de cette opération dépendait en grande partie la progression des forces alliées qui nécessitait du matériel, des armes et du carburant.

Sainte-Mère-Eglise

Tout le monde se souvient de la célèbre scène du film avec ce parachutiste accroché au clocher de l'église. Un mannequin rappelle cette aventure. A un jet de pierre de l'église, se trouve l'« Airborne Museum » en hommage aux 82^{ème} et 101^{ème} divisions aéroportées. Toute une exceptionnelle collection d'objets historiques y est exposée.

Cherbourg et la visite de la cité de la mer située dans l'ancienne gare maritime transatlantique, dernier vestige de l'architecture maritime art déco des années 1930. Cette gare fut une escale du voyage inaugural du paquebot « Titanic ». Cette cité retrace la fantastique aventure de l'homme à la découverte des grands fonds. La visite audio guidée dans les entrailles géantes du sous-marin nucléaire de 8000 tonnes « Le Redoutable » et la discussion à bâtons rompus avec des anciens membres de l'équipage ont permis de partager cette ambiance très spéciale de la vie des sous-mariniers.

Les sites balnéaires de la côte Normande et la Haute Normandie

Après les lieux de batailles et de mort, la douceur de vivre s'est imposée avec les villes de villégiature de la côte normande. Les noms des stations balnéaires de Cabourg, Deauville, Trouville sont synonymes de farniente, de casinos et d'hippodromes.

Etretat et les plages de Haute Normandie



Les célèbres falaises d'Etretat, érodées par la mer, laissent un souvenir de carte postale.

Les plages de galets et les falaises de craie blanche ont été immortalisées par des peintres ainsi que des romanciers célèbres attachés à ce pays de Caux.

Fécamp et son musée de la Bénédictine

La visite du musée de la Bénédictine, véritable palais-usine, de style néo-gothique et néo-renaissance fut captivante. La Bénédictine, cet élixir de santé, a connu, au vu des commandes passées, un franc succès. Les vingt-sept épices orientales et plantes locales qui entrent dans sa composition demandent une dégustation prolongée et un palais sensible pour n'en identifier que quelques-unes. C'est sur cette note très agréable que s'est achevé ce séjour normand.



La vie du club

L'année 2015 se signale par un changement de domicile pour le « Club des Roses d'Automne ».

En effet, il a quitté « L'Espace André Schuffenecker » puisqu'il fallait trouver un lieu pour installer le nouveau cabinet médical.

Chaque lundi après-midi les membres se retrouvent dorénavant dans un petit appartement, rue du Vieux Chemin, pour s'adonner à leurs activités.

Que font-ils ? Quelques photos ci-dessous en disent plus qu'un long discours.

Jeux de cartes



Un autre groupe reste concentré...



Initiation à l'ordinateur et aux tablettes

Jeux de société



D'autres activités pourront être développées au gré de vos initiatives.

Pour rejoindre le club, vous pouvez contacter la présidente :
Madame Monique Meyer au 03 89 82 53 48.

**En attendant
bonne et heureuse année à toutes et à tous.**

Guy Jordy

Du changement à la Maison de la Géologie !



De nombreux changements se sont produits au cours de l'année 2015. La Maison de la Géologie a su garder le cap et transmettre à tous, petits et grands, sa passion et ses savoirs pour le patrimoine naturel et géologique alsacien, à l'aide des bénévoles et des salariés de l'association, sous l'égide de M. Paul Pfisterer, président de l'association. L'année 2016 s'annonce pleine de promesses, de nouveaux enjeux et partenariats dans la continuité de l'œuvre des regrettés fondateurs Maurice et Raymond Mattauer.

Bilan des animations 2015

Dans le cadre de sa mission qui consiste à faire découvrir à tous la géologie à travers des balades natures guidées, des activités ludiques et pédagogiques et des conférences, l'équipe bénévole et salariée de la Maison de la Géologie a accueilli cette année un total de **3 374 visiteurs**.

Parmi ces visiteurs, nous comptons :

► **1 269 lycéens** de Première et Terminale Scientifique Sciences de la Vie et de la Terre venus de toute la France. Parmi les lycées fidèles, depuis plusieurs années, que nous avons sensibilisés à la géologie alsacienne, on distingue :

- les locaux avec le lycée Jeanne d'Arc de Mulhouse, le lycée Don Bosco de Landser et le lycée Kléber de Strasbourg,
- le lycée Henri IV de Paris venu une première fois au printemps et une seconde fois à l'automne sur le thème du lien entre le sol et le vignoble alsacien avec la découverte du vignoble du Rangen à Thann et celui de Wuenheim au pied du Vieil Armand,
- le lycée de la Communication de Metz, le lycée Chrestien de Troyes (Champagne-Ardenne), le lycée Louis Aragon d'Héricourt (Haute-Saône), le lycée Courbet de Belfort.

Les nouveaux lycées accueillis cette année, notamment grâce à l'envoi d'une nouvelle plaquette de présentation par Nicolas, sont le lycée Amélie Zurcher de Wittelsheim,



le lycée Massillon de Paris, les lycées Grand Air de La Baule et Saint-Félix de Nantes en Loire-Atlantique, à plus de 800 km de Sentheim !

Une nouvelle sortie a été élaborée en 2015, spécifiquement conçue pour les terminales S SVT autour de la région de Sainte-Marie-aux-Mines (Col des Bagenelles, Lièpvre, chemin du Haycot...) et de Kaysersberg avec ses célèbres roches appelées migmatites.

Ces lycées, qui viennent de loin pour l'histoire géologique fabuleuse de l'Alsace et nos compétences en géologie, découvrent aussi notre patrimoine historique et culturel et contribuent ainsi à l'économie touristique de notre belle région (hébergements, restaurations, transports, musées...).

Groupe CAF partenariat avec le Groupe Rodolphe - Printemps 2015

► **625 collégiens** de cinquième venant du Haut-Rhin ont découvert la géologie à nos côtés. Citons nos collèges fidèles : le collège Nathan Katz de Burnhaupt-le-Haut, le collège Charles Walch de Thann et le collège Bel Air de Mulhouse. Les nouveaux collèges accueillis en 2015 sont le collège Anne Franck d'Illzach et le collège Françoise Dolto de Sierentz.

Le Parc Naturel des Ballons des Vosges nous a également sollicité pour faire découvrir la géomorphologie glaciaire des Vosges à l'aide d'une sortie nature à une classe de collégiens de Cornimont avec laquelle le Parc élabore un projet de sentier de découverte sur le paysage formé par les glaciers passés dans le Ventron.

Ce printemps, nous avons aussi accueilli sur le Sentier Géologique des étudiants en géographie de l'École Normale de Leuze en **Belgique**. Les étudiants de 2^{ème} année de masters géologie de l'université de Freiburg Im Brisgau en **Allemagne** sont venus à deux reprises en mai et en octobre découvrir notre incroyable Sentier Géologique.

Nouveauté en 2015 également, la classe de **BTS « Aménagements paysagers »** du Lycée Professionnel Agricole Lucien Quélet de Valdoie dans le Territoire de Belfort a fait appel à notre association pour une sortie sur le paysage, adaptée à leur formation.

Nous avons sensibilisé également à la géologie à travers des activités ludiques (moulages de fossiles, visites de grotte et de mines, balades nature) notre jeune public (écoles, maternelles, périscolaires), soit un total de **578 enfants** :

- comme les écoliers des écoles Falco d'Aspach, Steiner de Lutterbach, de Ballersdorf, Blotzheim, Issenheim, Blamont, Plancher-Bas, Sierentz et Châtenois-les-Forges.
- les enfants en périscolaire (Issenheim, Hirsingue, Sausheim, Créaliance de Burnhaupt-le-Bas et Caritas de Masevaux).

Nous tenons à remercier tous les enseignants qui nous font confiance pour les accompagner sur le terrain afin de faire découvrir la géologie à leurs classes et d'illustrer leurs programmes scolaires.

► **414 visiteurs dans la catégorie Grand Public** ont visité le musée et le Sentier Géologique de Senheim et ont participé aux sorties nature spécialement conçues pour ce public sur des thématiques variées (mines, paysages, géologie et botanique, sols et terroirs viticoles, géologie et art roman, volcan du Kaiserstuhl, sources de Soultzmatt, massif du Rossberg...).

► **488 visiteurs dans la catégorie Groupes Constitués et formation d'adultes.** Les groupes comme le

groupe de retraités de la Corporation des Installateurs sanitaires de Mulhouse, le groupe ARCAL (*Amis de la Retraite Complémentaire en Alsace-Lorraine*) de Mulhouse, une délégation du Club Alpin Français de Mulhouse, une section du Club Vosgien « Les Amis du Taennchel », un groupe de marcheurs « Automobiles Peugeot Sochaux », un groupe de la bibliothèque de Kembs, un groupe de l'Institut Medico-Professionnel « La Ganzau » avec des jeunes à handicaps légers...

Cette année, nous avons également eu le plaisir de faire découvrir notre patrimoine géologique unique à une délégation du Conseil Départemental du Haut-Rhin, venue avec le Train Thur Doller Alsace.

Au printemps, nous avons organisé une journée dédiée au patrimoine des mines de potasse d'Alsace pour le groupe du Club Alpin Français de Mulhouse en partenariat avec le Groupe Roldolphe d'Ungersheim et Kalivie de Wittelsheim.

À l'automne, nous avons réalisé une sortie « clé en main » dans le massif du Rossberg et la réserve naturelle de la Forêt des Volcans pour le groupe de marcheurs.

Kaiserstuhl

Rossberg

Kaysersberg

Credit Photo Daniel Michel



En mai dernier, nos bénévoles ont fait découvrir le Sentier Géologique et son musée aux Brigades Vertes et à l'ONF du Haut-Rhin. Ils ont également assuré les animations estivales pour les enfants des communes de Senheim, Bourbach-le-Bas et Soppe-le-Bas ainsi que les permanences des dimanches au Sentier Géologique et au musée en juillet, août et septembre et aidé au guidage de nombreuses sorties (Polar Glaciaire à Sewen et Sentier des Mines de Fer à Bourbach-le-bas) pour le Grand Public et quelques groupes constitués.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur implication au sein de l'association qui sont toujours prêts à partager leur passion de la nature et de la géologie !



Sortie bénévole avec Paul Pfisterer

Entretien Sentier Géologique

Réalisation bénévole Daniel Rudler

Partenariats - projets

Cette année encore, le partenariat avec le **Train Thur Doller Alsace de Sentheim** a été reconduit avec différentes activités auxquelles nous avons participé.

► **Les Trains Scolaires** où nous avons proposé aux écoles de la région un atelier de découverte des fossiles, de paléopaysages avec l'activité ludique de moulage de vrais fossiles avec de l'argile et du plâtre. Cet atelier sera à nouveau proposé en 2016 au courant du mois de juin.

► **Les Trains Découvertes** du mercredi, en été, où nous avons proposé **un jeu de piste : « le Train Trésor »**, réalisé par Amandine Saenger, qui permet de découvrir le chemin de fer et l'histoire du train de la vallée de la Doller et la géologie à travers une belle balade entre nature et village.

► **Le Train des Vendanges**, le dimanche 27 septembre. Il s'agissait d'un événement sur le thème de la diversité des vins d'Alsace en lien avec la géologie au cours duquel nous avons mis à disposition notre exposition "De la roche au vin, diversité des terroirs d'Alsace" et où nous avons expliqué le lien entre la géologie locale, les sols et le goût du vin à travers des activités ludiques et une conférence. Afin de compléter cette présentation, plusieurs viticulteurs alsaciens ont participé et permis de faire déguster leurs vins (avec modération) aux visiteurs.

Le **projet inter-associatif**, initié il y a près de 2 ans, en partenariat avec la Maison de la géologie, la **Communauté de Communes de la Vallée de la Doller, la MARPA et les Jardins d'Icare** pour la création d'un jardin thématique à Sentheim derrière la MARPA est toujours d'actualité et nous espérons qu'il sera prêt pour le printemps-été 2016. Dernièrement en novembre, les panneaux pédagogiques concernant la faune et la géologie de la carrière de Tagolsheim ont été installés. Le **Conseil Départemental du Haut-Rhin** avait missionné la Maison de la Géologie pour la réalisation du panneau géologique. Ces outils pédagogiques seront inaugurés prochainement.

Mission DLA avec Alsace Active avec les cabinets conseil Cassis et Eywa

Afin d'analyser les stratégies de développement possibles et envisageables pour pérenniser son activité, la Maison de la Géologie a fait appel à Alsace Active pour bénéficier d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Cette mesure, qui permet aux associations et entreprises solidaires de bénéficier de la mise à disposition d'un consultant (Cabinets Cassis et Eywa), nous a été accordée suite à l'analyse de notre structure et de nos activités.

Le DLA a pour objet d'accompagner et de soutenir les associations et les entreprises solidaires dans leurs stratégies de développement de projets, de consolidation financière et de pérennisation de leurs emplois.

Il en résulte de cette étude-diagnostic, différentes mesures qui seront prises afin de développer la Maison de la Géologie et de pérenniser ses activités. Dans ce cadre, il est prévu la mise en place d'un coordinateur qui aura, entre autre, pour fonction d'animer et accompagner le développement du projet associatif de la Maison de la Géologie, d'organiser la mise en œuvre du projet aux plans politique, économique, social et pédagogique et d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Il est également recommandé, suite à cette étude, d'accueillir un stagiaire en Master en Ingénierie de Projets en Économie Sociale et Solidaire pour accompagner l'association dans le montage du projet de développement d'une Maison de la Terre sur le Pays Thur Doller.

Ce projet associatif attractif permettra d'attirer de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer dans le développement d'une future Maison de la Terre du Pays Thur Doller.

L'équipe

En avril dernier, la dynamique **Amandine Saenger**, titulaire d'un BTS Agricole de Gestion et de Protection de la Nature a malheureusement quitté la Maison de la Géologie pour rejoindre d'autres horizons et d'autres projets professionnels. **Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de succès dans ses futurs projets. Nous regretterons son dynamisme et sa bonne humeur !**

Depuis avril, la Maison de la Géologie compte donc deux salariés à mi-temps : **Stéphanie Colicchio**, depuis 6 années, et Nicolas Thevenin depuis bientôt 2 ans. Depuis fin octobre, l'association a accueilli Frank Limacher, originaire de Masevaux et étudiant stagiaire en Master en Ingénierie de Projets en Économie Sociale et Solidaire à l'Université de Haute-Alsace de Mulhouse.

Son stage, d'une durée de 7 mois, a pour objectif principal d'accompagner l'association dans le montage du projet de développement d'une Maison de la Terre sur le Pays Thur Doller.

Toute personne intéressée par les activités et la mission de la Maison de la Géologie, son développement futur est la bienvenue pour intégrer notre équipe de bénévoles !

Perspectives 2016

Les réservations scolaires pour la saison 2016 ont déjà commencé dès cet automne et nous espérons la venue de nouveaux lycées et le retour de nos fidèles collègues, écoles et lycées !

La Maison de la Géologie sera partenaire du projet de recherche INTERREG « Regio mineralia », « Aux origines de la culture industrielle dans le Rhin supérieur : les ressources minérales » avec l'Université de Haute-Alsace, le Landesamt für Denkmalpflege Baden-Württemberg, l'Albert Ludwigs Universität, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières Alsace, le Landesamt für Geologie Rohstoffe und Bergbau et l'ASEPAM (association Spéléologique pour l'Étude et la Protection des Anciennes Mines).

Pour vous tenir informé de nos activités, vous pouvez consulter notre site internet régulièrement mis à jour (<http://www.geologie-alsace.fr>) et participer activement en suivant nos tribulations géologiques sur notre page Facebook.

Venez nous rendre visite, rejoignez notre association et participer à la vie associative et aux projets de la Maison de la Géologie. Venez découvrir les richesses de votre incroyable patrimoine naturel et géologique !

Emmenez vos enfants et petits-enfants, nous les ferons rêver en leur racontant l'histoire extraordinaire de l'évolution de la Terre. **En vous disant à bientôt !**

Stéphanie Colicchio,
animatrice de la Maison de la Géologie



Sorties lycées et bénévoles - Site du Thalborn

Suite aux nombreux efforts fournis ces dernières années par l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Géologie, salariés et bénévoles, l'association s'est vue récompensée par l'attribution d'une subvention exceptionnelle du Conseil Départemental du Haut-Rhin, de la Communauté de Communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach ainsi que de la commune de Sentheim. Cette subvention permettra, dans un premier temps, de moderniser les outils pédagogiques dans le cadre des activités menées pour la sensibilisation à la géologie et à l'environnement de la Maison de la Géologie et dans un second temps de rénover le Sentier Géologique et son musée associé.

Nous tenons à remercier chaleureusement les instances régionales et locales qui croient au développement futur et à la pérennisation des activités de la Maison de la Géologie et qui soutiennent ses actions de sensibilisation pédagogiques et de valorisation du patrimoine géologique et naturel local.

En 2016, de nouveaux horizons s'ouvrent pour la Maison de la Géologie qui fourmille de projets et d'idées d'animations. Avec nos partenaires locaux (Commune de Sentheim, Train Thur Doller, CPIE des Hautes-Vosges...), nos animateurs préparent cet hiver de nouvelles activités.

Nous contacter et nous trouver :

place de l'Église - 68780 Sentheim
Tél. 03 69 77 12 41 ou 06 47 29 16 20

Site : www.geologie-alsace.fr

Facebook :

www.facebook.com/pages/Maison-de-la-Géologie

Maison de la Géologie et de
l'Environnement de Haute-Alsace
geologie-alsace.fr



Le Train Thur Doller Alsace en 2015

La saison 2015 s'est achevée et l'heure du bilan est arrivée. Cette année était à nouveau très chargée pour les membres de l'association Train Thur Doller Alsace !

Le train a circulé plus d'une soixantaine de fois, mobilisant à chaque fois une demi-douzaine de bénévoles.

Les animations étaient nombreuses et ont nécessité beaucoup d'organisation et de préparation : Train des contes, Train des mômes, Train des étoiles, Festival vapeur, Train du Patrimoine, Train du petit Montmartre, Train des sorcières, Train de Noël ou encore Doller Western.

Le programme était riche et varié. La gare aux Artistes a également fait le plein, avec des nouveaux venus, découvrant ainsi l'ambiance de la gare, mais aussi les habitués, toujours ravis de revenir s'installer dans le bureau du chef de gare.

Les efforts et le travail ont été appréciés, puisque les passagers ont répondu présents : la fréquentation 2015 s'est maintenue : environ 11 900 passagers ont fait la balade en train cette année. Les passagers sont principalement des gens du coin, qui ne partent plus, ou moins longtemps, en vacances. L'effet crise se fait également sentir dans les ventes de boissons et souvenirs qui sont en baisse depuis plusieurs années déjà, mais maintenir sa fréquentation dans une période aussi difficile était un challenge et pour 2015, c'est un objectif réussi.

Mais on ne pourrait pas clore le bilan de l'année sans parler des travaux effectués : la locomotive Couillet est en décennale et remise en état du mécanisme. La 2^{ème} voiture métallisée Sud Est est en cours de rénovation, l'autorail De Dietrich est en expertise technique et de nombreuses traverses ont été remplacées dans le cadre du renouvellement et entretien de la voie ferrée.

Le programme 2016 est en pleine construction. Quelques animations sont d'ores et déjà confirmées : Festival vapeur, Train des contes, Train des étoiles, Train des mômes, un Train Jazzy avec un spectacle des Bâisseurs de Thann. Les autres animations sont encore en réflexion mais quelques autres thèmes devraient venir allonger la liste.

Côté travaux, les passionnés auront peu de temps libre : voie ferrée, entretien des locomotives et voitures, sans oublier les nombreux projets d'aménagement en cours, la liste est bien longue et il y aura encore plein d'occasions de parler du TTDA.

Adelaïde HERRGOTT





Le Conseil de Fabrique

La réfection de la chapelle Sainte Anne, un beau projet !

Construite en 1888, la chapelle Sainte Anne, située à l'orée du bois de l'Oberwald, menaçait de se dégrader irrémédiablement. C'est pourquoi le Conseil Municipal, en collaboration avec le Conseil de Fabrique a décidé d'en démarrer la rénovation en 2011.

La priorité a été d'arrêter au plus vite les dégradations en cours. La commune a décidé la rénovation de la toiture, la remise à neuf de la zinguerie, et du clocheton. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Grankladen. La commune a confié à l'entreprise de travaux publics Marc Schmitt la réalisation d'un drainage autour de la chapelle, l'évacuation des eaux pluviales et un premier aménagement des abords. En 2012, nous avons fixé un nouvel objectif, refaire le crépi extérieur. Pour cela une équipe de bénévoles a passé plusieurs samedis à faire tomber le crépi. Un travail ô combien fastidieux, mais indispensable à la poursuite des travaux. C'est ainsi qu'en 2013, après avoir laissé s'aérer les murs extérieurs, nous sommes passé à la réfection du crépi et la mise en peinture. Ces travaux ont été réalisés en partie par l'entreprise Gschwender de Sentheim et en partie par des équipes de bénévoles.

Les plâtres des murs intérieurs de la chapelle étant très abimés par les infiltrations d'eau, leur remplacement était inévitable. C'est pourquoi en 2014, nous avons repris nos outils et fait tomber les plâtres à l'intérieur du bâtiment, murs et plafonds.

Et voilà déjà 2015 qui arrive. Nous souhaitons terminer les travaux. Nous avons donc mis les bouchées doubles. Dirigés par Jean-Luc Gschwender, les bénévoles se sont remis au travail. D'un côté, la réfection de l'intérieur de la chapelle, plâtre et mortier sur les murs et au plafond, mise en place de plinthes par l'entreprise Colonna, remplacement de deux vitres, mise en peinture, ponçage de la porte et mise en lasure, d'un autre côté, aménagement des abords de l'édifice, mise en place d'un géotextile autour du bâtiment puis d'une couche de cailloux et, de l'autre côté, remise en état du mobilier, ponçage et mise en peinture des prie-Dieu, réfection ou remplacement des encadrements des tableaux, retouche des statues, embellissement par de nouveaux linges d'autel et sous les vitraux.

C'est ainsi, que le 13 septembre 2015, nous avons pu inaugurer notre chapelle rénovée lors d'un office célébré par l'abbé Jan Koster, en présence d'une centaine de personnes qui avait accepté de braver un temps pluvieux. Pour que notre projet soit entièrement mené à son terme, il reste encore à installer quelques bancs à l'extérieur permettant ainsi aux nombreux promeneurs de se reposer, ou aux Sentheimois de venir passer un peu de temps dans un cadre agréable.

Nous espérons que vous apprécierez votre chapelle rénovée. Si vous le souhaitez, un livre d'or est à votre disposition au fond de l'édifice, vous pourrez y laisser vos impressions, une remarque, une prière, à votre guise.

Je tiens à remercier tous les bénévoles ainsi que les entreprises qui ont participé à ce projet.

Un projet remplace un autre...

La chapelle ayant retrouvée toute sa splendeur, un autre monument de notre paroisse mérite lui aussi quelques aménagements. Il s'agit du Chemin de Croix du Rollenberg.

Ce Chemin de Croix réalisé par le sculpteur strasbourgeois Valentin Jaeg, a été inauguré le 14 septembre 1947. C'est en 1940 que les paroissiens afin de se mettre sous la protection de la Sainte Vierge, avaient fait le vœu de construire un Chemin de Croix et une chapelle à la fin de la guerre. Le projet fut finalisé le 15 août 1966 avec l'inauguration d'un monument représentant la Vierge Marie présentant l'Enfant Jésus à l'Humanité pour l'appeler à la paix, qui remplace la chapelle initialement prévue.

Certaines stations ont besoin d'être nettoyées et traitées contre les mousses et le lichen. Il faudrait refaire les bacs à fleurs devant chaque station ainsi que divers aménagements et nettoyages autour des stations.

Le Conseil de Fabrique au quotidien

Au-delà de ces projets, le conseil de Fabrique assure tout au long de l'année l'entretien des bâtiments à disposition de la paroisse : l'église, le presbytère, etc.

En 2015, nous avons principalement réalisé quelques travaux au niveau des espaces verts situés entre le presbytère et l'église, la commune ayant fait procéder à l'enlèvement du sapin en novembre 2013. Deux arbres fruitiers ont été plantés à sa place. Au niveau du presbytère des travaux ont été menés sous la direction de la mairie pour améliorer l'isolation du bâtiment. Et bien entendu la réalisation de l'entretien annuel de l'orgue, de la sonnerie des cloches, du chauffage de l'église et du presbytère.



Merci à vous pour votre soutien.

C'est grâce à votre soutien financier, que ce soit lors des célébrations ou lors de la quête annuelle à domicile, que nous faisons traditionnellement en mars, que nous pouvons réaliser ces travaux. Je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Salut Jean-François !

Encore un petit mot en hommage à notre ami Jean-François Mattauer qui nous a quitté trop tôt. Il a dirigé la chorale et a magnifié nos offices par ses merveilleux jeux d'orgue durant plus de quarante ans. Son souvenir demeurera à jamais dans notre église, puisqu'il nous lègue une de ses œuvres les plus intimes : son chemin de croix. Que vous ayez déjà vu cette œuvre ou pas, je vous engage à passer faire un tour à l'église quand vous aurez un peu de temps pour la découvrir ou la redécouvrir. Ce dont je suis persuadé, c'est qu'elle ne vous laissera pas indifférent.

Damien Rollinger- Président du conseil de Fabrique

L'élan des Daims, 20 ans déjà !



Cette course pédestre, qui existait 20 ans auparavant dans le cadre de la MJC, a été relancée en 1996 par la Municipalité, les Sapeurs-pompiers, les Cyclos de la Doller et le Football-Club. L'amicale des Sapeurs Pompiers a pris en charge son organisation pendant des années. L'association Sentheim Animations a pris le relais en 2007.

L'association Sentheim Animations a une pensée émue pour Giefem qui a dessiné le logo de la course et adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Depuis 2004, Monsieur Gross, puis Monsieur Ventejou, directeurs de la Maison Saint Jean, nous ont permis d'organiser le départ, l'arrivée et les courses des jeunes dans le cadre sympathique du parc de la Maison Saint Jean.

L'Elan des Daims, c'est une cinquantaine de bénévoles. La sécurité des coureurs est assurée par une équipe de secouristes et les pompiers de Bourbach et de Sentheim, assistés par le Médecin Capitaine Gérard Mollet.

Les coureurs, licenciés ou non, qui viennent des alentours, mais aussi des départements limitrophes, d'Allemagne ou de Suisse, ne cessent de souligner que la course est très belle, bien organisée et qu'il y règne une atmosphère sympathique. La preuve en est le nombre important de fidèles, que l'on retrouve d'année en année.

Le parcours

Organisée initialement sur 2 boucles de 6 km, au Sud de Sentheim, la course, redessinée sur un parcours de 15 km et un dénivelé de 400 mètres en 2004, est inscrite au Trophée des Vosges depuis lors. C'est une course de moyenne montagne, qui se déroule au Nord de Sentheim, sur les collines et plateaux de la montagne sous-vosgienne, sur des chemins ruraux et forestiers et des sentiers de montagne.



Le départ est donné dans le parc de la Maison Saint Jean, à l'entrée du village (en face du terrain de foot), à côté du parc des daims blancs, qui ont donné leur nom à l'épreuve.

Après environ 3 kilomètres assez plats, on entame la montée jusqu'à la mi-

course, par le Gros Chêne, le Buchberg et le Rocher du Poilu. Les pentes ne sont pas très raides. On monte par paliers avec des parties plus roulantes, à l'exception de la dernière portion sur un petit sentier, où le pourcentage est assez élevé. Arrivé au sommet, pas de répit, car on entame de suite quelques descentes très raides, entrecoupées de portions plus plates.

Vers la fin de l'épreuve, on arrive sur un plateau de prairies fleuries, où à cette époque on peut admirer du coin de l'oeil quelques pieds d'orchis mascula, une orchidée terrestre européenne encore appelée satyrium mâle.

Puis c'est la descente vers le village, un dernier passage sur le pont de la Doller et l'arrivée, jugée comme le départ dans le parc.



Le XX^{ème} Elan des Daims le 17 mai 2015

Emmanuel Allenbach, de Saverne, signe sa 2^{ème} victoire, tandis que la féminine Emmanuelle Ziegler, de Sélestat, monte pour la 1^{ère} fois sur la plus haute marche du podium.

Brice Donischal (photo), originaire de Burnhaupt-le-Haut, détient le record de victoires avec 5 trophées à son actif. Lionel Eich a remporté 2 victoires et détient le record de podiums : 7.

En dehors du creux observé en 2013, l'Elan des Daims tourne, depuis 2010, avec une participation moyenne de 230 concurrents, et se place plutôt comme une course préparatoire aux grandes épreuves de montagne, plus longues et plus difficiles.

Country Club

Danser à Sentheim

La danse est l'un des arts les plus anciens. Les hommes primitifs dansaient déjà pour transmettre leurs idées, leurs émotions, leurs croyances.



La danse a toujours été un véritable moyen d'expression.

La country line danse peut se danser : seul, en ligne, en couple, face à face, ou en cercle.

La danse country comprend tous les rythmes connus : valse, rock, cha-cha, rumba, samba, bossa nova, mambo east coast swing, west coast swing et même tango.

Nous vous rappelons que nous donnons des cours de danses, chaque mardi soir, à la salle de l'Amos. **De 17h à 18h, cours enfant ; de 18h à 19h, cours de révision en vue de nos démonstrations ; de 19 à 20h, adulte débutant et de 20h à 21h, adulte confirmé.**

Il est possible d'assister à deux cours, sans frais, avant d'adhérer à l'association.



Cette année, nous avons participé à plusieurs événements marquants, notamment, les fêtes de la musique de Habsheim, Schweighouse et Sentheim, mais aussi à la fête de la citrouille de Masevaux, à l'Ephad de Masevaux, à la fête annuelle de l'institut St André de Cernay, au centre hippique de Cernay...

Enfin, en fin d'année, nous étions en représentation à Habsheim le 12 décembre.

Edmond ALTER

N'oublions pas les courses des jeunes. Chaque année, une quarantaine ou une cinquantaine de jeunes participent aux différentes courses organisées pour les écoles d'athlétisme, les poussins, les benjamins et les minimes, autour du parc des daims.



Les remerciements des coureurs et leurs encouragements à faire perdurer cette course sont notre plus belle récompense. Je remercie tous ceux qui, pendant ces 20 ans, ont fait de cette course une épreuve très renommée dans la région et vous donne rendez-vous, à vous coureurs ou bénévoles potentiels, le 15 mai 2016 pour la XXI^{ème} édition.

Daniel Zutter
Pour Sentheim Animations





L'équipe du multi-accueil « Laribandoll » est une équipe dynamique et motivée que les enfants apprennent à apprécier tout au long de leur séjour au multi-accueil.

Chaque année, les 10 professionnels de la petite enfance mettent en place un projet pédagogique : cette année, nous proposons « Graine de Curieux ». Ce projet permettra la découverte du monde du jardin, du vivant, l'observation des petites bêtes, le développement sensoriel de chacun... De nombreuses découvertes riches et variées au fil du temps. De plus, chaque mercredi matin, un atelier cuisine permet une découverte culinaire.

De plus, nous proposons des activités sensorielles à travers lesquelles les enfants prennent du plaisir tout en découvrant les matières.

Nos objectifs.

- Favoriser la progression, l'épanouissement de l'enfant vers l'autonomie.
- Accompagner l'enfant dans son développement psychologique, affectif et psychomoteur.
- Favoriser la socialisation des enfants.
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale.
- Préparer l'enfant à la scolarisation en école maternelle.

De plus, notre structure propose ses traditionnelles activités.

► « **Samedis en famille** » qui permettent de renforcer les liens entre les familles, de partager nos expériences quotidiennes à travers des activités.

3 thèmes sont proposés.

- En octobre 2015, un atelier culinaire et une information sur l'alimentation du jeune enfant.
- En février 2016, l'intervention d'un pompier sur les risques domestiques et des activités en liens avec les pompiers.
- En mai 2016, une balade musicale pour nos oreilles entre notes de musique et histoires.

► « **Passe-temps** » permet aux parents des enfants fréquentant la structure d'emprunter des livres, albums, comptines tout au long de l'année.

► « **Parole et couleurs** » est une des particularités de notre site.

Il est proposé tous les matins (sauf le mercredi) à un groupe de 8 enfants âgés de 2 à 3 ans. Le projet pédagogique est basé sur la Dynamique Naturelle de la Parole (DNP).

Les objectifs de « Paroles et Couleurs »

- Offrir à l'enfant une parole enrichie par les mouvements, le rythme et la couleur, pour qu'il s'imprègne et puisse la retransmettre.
- Permettre à chaque enfant d'évoluer à son propre rythme. Pour certains, l'objectif sera de libérer une parole encore muette, pour d'autres de la corriger, pour tous de l'enrichir, de la structurer, de la visualiser.
- Affiner les possibilités relationnelles et intellectuelles, préparer l'enfant au style écrit.
- Permettre l'expression sous toutes ses formes: verbale, corporelle, artistique.

Des couleurs, des sons, des mouvements, des traces, du rythme, pour grandir. Pour le bon déroulement de l'accueil des enfants, les professionnelles communiquent et créent des liens avec les familles. Ainsi, au quotidien, les professionnelles encouragent et favorisent la communication avec les parents notamment lors des temps de transmission à l'arrivée et au départ de l'enfant.

Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour plus de renseignements, l'équipe du multi-accueil reste à votre disposition.

L'accueil périscolaire de Sentheim accueille vos enfants selon les disponibilités de 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30. Cette année, nous accueillons des enfants scolarisés dans une classe CLIS, ouverte cette année à l'école primaire. Nous souhaitons que tous les enfants apprennent à cohabiter ensemble dans une bonne ambiance. Nous leur proposons des jeux collectifs, des activités manuelles et nous répondons à leurs demandes si elles sont réalisables. Notre équipe de quatre animatrices est présente et disponible afin de répondre à vos questions et vous recevoir, vous et vos enfants, dans les meilleures conditions.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site : www.crealiance.org



En 2015, l'association Icare a fêté ses vingt ans. Pour marquer l'évènement, les salariés, adhérents et amis de l'association ont défilé en fanfare jusqu'aux cultures. Ensemble, ils ont semé symboliquement des graines d'avenir dans les champs.



Par ailleurs, des travaux ont été effectués pour installer une nouvelle pompe et un système d'arrosage plus performant. Nous pouvons maintenant optimiser l'irrigation des cultures. Cela a été particulièrement apprécié, cet été, durant les fortes chaleurs.

Nous pouvons maintenant optimiser l'irrigation des cultures. Cela a été particulièrement apprécié, cet été, durant les fortes chaleurs.

L'occasion de préciser qu'il est possible de se procurer nos légumes « bio, locaux et solidaires » en s'abonnant à notre panier de légumes hebdomadaire (pas de liste d'attente). Vous pouvez aussi vous approvisionner directement à notre marché : tous les jeudis soir de 16h à 19h au 3 rue des Daims, à Sentheim.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions :
Association Icare - Tél. 03 89 66 19 99
Courriel : jardins.icare@hrnet.fr

... et l'école primaire

La rentrée scolaire a été l'occasion de débiter une nouvelle activité : la distribution de légumes pendant la récréation à l'école primaire. Une action soutenue par le programme européen « Un fruit ou un légume à la récré » et la commune de Sentheim. Les salariés d'Icare participent avec enthousiasme à faire découvrir aux enfants les légumes qui poussent à Sentheim.

Ils ont pu goûter : melon, tomate, céleri, carotte, betterave, persil, basilic, moutarde, chou-fleur, fenouil, radis, navet...



La classe Ulysse nous a partagé ses impressions : « Les messieurs et les dames qui viennent du jardin d'Icare sont très gentils, ils nous expliquent d'où viennent les fruits et les légumes qu'ils nous apportent, de quel pays ou région du monde. Nous les mangeons pour le goûter, nous apprenons à les connaître. Pour nous, c'est la fête ! »

Léo : « J'aime les carottes et les choux fleurs du Jardin d'Icare. J'aime bien manger les légumes crus, j'aime bien les soupes aussi. »

Mathéo : « J'aime les carottes, les tomates et le melon »

Amélie : « Les carottes, ça aide à nous rendre belles. J'aime bien les carottes, on en mange souvent grâce aux Jardins d'Icare. »

Chloé : « J'adore le mercredi ! Comme on mange des fruits et des légumes, c'est trop bien. Ce que je préfère, ce sont le melon et les carottes mais j'aime tous les légumes en fait. »

Paul : « Les fruits et les légumes, c'est très bon pour la santé ! Si on les jette par terre c'est grave car il y a plein de gens qui meurent de faim. C'est du gaspillage alimentaire ! »

Cyril : « J'aime les tomates, les carottes, le melon. J'aime tous les fruits et les légumes du Jardin d'Icare. »

Maéna : « J'aime beaucoup les fruits, les légumes et les herbes aromatiques. On a même mangé des herbes grâce au Jardin d'Icare : du persil, du basilic, des feuilles de céleri et de moutarde. J'ai bien aimé les pignons, c'était la première fois que j'en mangeais crus ! »

Dylan : « J'aime bien le mercredi parce que là au moins on goûte des légumes. Je connaissais les carottes mais les autres légumes, c'était la première fois que je les mangeais crus. Mon fruit préféré, c'est le melon. »

Les enfants découvriront bientôt d'autres légumes de saison ! En effet, l'opération se poursuivra tout au long de l'année, avec en fin de trimestre, une visite des jardins d'Icare.

Jean-François Mattauer, un artiste disparu !

Jean François MATTAUER est né à Thann le 24 juin 1951. Ses talents s'affirmeront très jeune. Après sa scolarité à Sentheim, et Masevaux, il entrera au Journal « L'Alsace », pour y apprendre et exercer le métier de typographe, puis de dessinateur et d'illustrateur. En 1965, il rejoint la chorale paroissiale et en assumera la direction parallèlement à sa fonction d'organiste, à partir de 1967.



La couverture du Bulletin Municipal suffirait à elle seule pour résumer la vie de notre regretté ami Jean François MATTAUER : la perspective et les talents de l'illustrateur, mais par-delà son implication dans la vie paroissiale et l'imprégnation de son village. Les carrières seront du reste parallèles puisque l'âme du poète reliera souvent celle du musicien et de l'artiste peintre. Et d'ailleurs, la 5^{ème} de Beethoven interprétée

déjà avec brio à 14 ans saluait le portrait qu'il avait consacré à ce grand musicien. Heureux prémices d'une vocation d'organiste qui débuta un dimanche du mois d'août 1965, quand muni d'une autorisation du Curé Jacob, il nous invita à une audition à l'orgue RINCKENBACH de notre église St Georges, et auquel il aura consacré - l'aurions-nous crû un seul instant - une ultime et sublime improvisation, le dimanche 15 novembre 2015.

Cette fonction d'organiste et de directeur, Jean l'embrassera certes très jeune. Mais non sans improvisation, mais avec déjà l'affirmation de solides compétences, qui allaient s'épanouir sur le terreau d'un très bon fond musical laissé d'une part par M. Alfred KLINGLER (qui recopiait une à une les partitions de chaque voix...!) et M. le Curé Pierre GROETZ. Du reste, nous fûmes accueillis en 1966 à bras ouverts au sein de la chorale.

Une belle envolée nous porta dès lors vers l'approfondissement des partitions classiques, et la découverte de la musique contemporaine, profane ou religieuse, au son des rythmes et des couleurs de timbres de trompettistes, Michel Haffner, Marc Ullrich, Daniel Iltis, et les prometteurs organistes que devinrent Christian Robischon, Jean-Georges Ulrich, et Hubert Brayé.

En 1972, premier d'une série de concerts qui nous menaient de Sentheim, dans le Sundgau, à Mulhouse, dans le Bassin Potassique, dans la Vallée de la Thur, à Ribeauvillé, ce pour des œuvres de bienfaisance, et après le piano, l'orgue, le trombone, au son d'une nouvelle conquête: la Flûte de Pan. Puis des compositions de messes, des harmonisations...

Et puis, en 1971, était né le Santa SHOW, qui offrit les champs de fresques inoubliables avec, notamment en 1973, un décor tournant pour 3 pièces ! Emportant le spectateur dans les contrées du monde (Afrique du Sud, Cercle Polaire Arctique, Far West), à bord d'une fusée lunaire, les Mines de potasse, ou transposant un instant de contemplation au Wolfaloch, à l'Etang Marcel, aux thermes de la Doller, accueillant les

touristes du Train, du TGV ou Tram Train, ce au fil de mélodies harmonisant les chants et sketches de Claude Haffner. Talents et passions qui orneront ensuite les représentations du Cercle Saint Martin de Masevaux, du théâtre Alsacien de Mulhouse, et alimenteront les rires et contorsions des spectateurs du HERRA OWA et du DAMA OWA. Ses talents, il les mettra aussi au service de nombreuses associations pour l'illustration d'affiches, de dépliants. Car l'illustrateur, depuis longtemps, avait percé en marge du typographe. Repéré par M. Jacques WURTZ, responsable du bureau du dessin, il s'était épanoui dans les combles de « L'Alsace » (avec vue sur le marché qui allait l'inspirer), esquissant, crayonnant, réalisant des publicités. Puis, plus tard, petit à petit, il évoluera dans la caricature politique. Avec, en 1979 une première exposition avec les humoristes alsaciens à Strasbourg. Dès lors, se profila la troisième voie, le dessin humoristique et caricatural, qui 40 ans durant, allait offrir, aux lecteurs du journal « L'Alsace », son analyse de l'actualité avec en toile de fond les subtilités de l'esprit alsacien, inspiré souvent du bon sens paysan, dont il s'était nourri dans la campagne sentheimoise.



Ce furent aussi ses publications à la une tout d'abord du «Journal historique de l'Alsace» avec M. Riegert, puis ses bouquins regroupant dessins parus ou non mais originaux et toujours d'une lucide et critique actualité. Sans oublier ses nombreuses contributions avec des auteurs tels que «Dédi» (Louis André Maller), les chroniques et ouvrages divers dont ceux du Professor FLASCHAPUTZER (Freddy Willenbacher).

Acteur, il incarnera des rôles aussi divers que HOGUS Paul, un galérien, un soupirant, Enzo joueur de Djembé, mineur de fond, Rüssli le Suisse, un papa poule, Wouahli l'Africain, et un écologiste, Oskar Kopf poète, et bien sûr SEPPI le PEINTRE, ou encore un fakir... D'ailleurs, n'a-t-il pas un samedi d'hiver emmené et porté son chevalet lors de notre escapade annuelle ! Ce chevalet qu'il aura promené des années avec vélo

La Chorale

et carriole dans Mulhouse et les environs. Saisissant avec, réalisme, nostalgie et poésie l'éphémère du patrimoine industriel, les métamorphoses parfois ravageuses sur l'environnement architectural, avec le regard de l'impressionniste, et du contemplatif qui aimait à méditer à l'Abbaye de l'Oelenberg. Et peut être à la mémoire de Van Gogh sa référence.

De Mulhouse à Sentheim, il n'y avait qu'un pas qu'il franchissait souvent 3 voire 4 fois la semaine, pour accomplir son devoir de directeur et d'organiste, tant pour des répétitions que pour divers offices (Messe du Samedi, obsèques, mariages). Il n'était d'ailleurs pas rare qu'il ne quittât rapidement son travail, le rejoignant après une célébration. Cette fidélité se concrétisa encore dans l'accompagnement de deux rénovations de l'orgue, et surtout la réalisation du Chemin de Croix avec comme pigment de la terre du Rollenberg, et l'imagination, l'esquisse des lustres qui ornent l'Eglise.

Oui «Nous avons tous le même âge, les mêmes joies»... qui nous aurons accompagnés 60 ans dont 50 à la chorale, ce dans une complicité qui se nourrissait des joies simples, contemplatives, conspiratives dans les coins et recoins de nos campagnes et forêts, l'été sous les étoiles, dans les brumes de l'automne, les terres et collines enneigées, dans les lumières des horizons et soirs tombants de l'hiver. Virées à vélo, sorties mémorables en Provence, ou dans le Massif Central, dans les Alpes Suisses... Et ce temps si lointain et si proche des conscrits avec un piano en deux parties sur le plateau d'une remorque !

Toujours, il s'imprégnait de ces souvenirs, laissant d'ailleurs sur le bord de la « modernité » ordinateur, portable, autres outils informatiques, réalisant un bureau fait main, meuble à l'âme neuve de ce bois dont on fait l'artisan, l'ébéniste, que dire l'artiste.

René HIRTH

Jean François MATTAUER avait été honoré d'un Bretzel d'Or et du titre de citoyen d'honneur de Sentheim.



L'élan brisé...

Une année pourtant entreprise dans les lumières d'un Santa Show à peine terminé, mais dans l'enthousiasme et la préparation du concert de 2015... Chaque répétition étant mise à profit pour préparer, travailler, affiner peu à peu les pièces maîtresses qui allaient constituer la structure de ces concerts, et il n'est jusqu'à l'ultime séquence de ce dimanche 15 novembre qui fut une réussite concluant deux jours d'intenses travaux...

Ce en sus d'une année 2015 pour le moins occupée. À savoir le concert du 19 avril à Sentheim avec l'ensemble des chorales du secteur paroissial sous la houlette de Monsieur Jean Paul KOEHL, et qui a nécessité des mois de préparation. Dans l'intervalle la messe de St Jean, puis l'animation liturgique inaugurale de la Chapelle Ste Anne, la célébration du 80ème anniversaire de l'arrivée des frères de St Jean de Dieu. Ce en plus de l'ordinaire des messes et fêtes paroissiales, de l'accompagnement et du soutien musical des mariages, obsèques, noces d'or...

Et à l'aune de ce discret mais réel travail, de disponibilité, d'engagement sans faille, un séminaire culturel en Auvergne en l'occurrence au centre Azuréva de Fournols d'Auvergne. A la faveur d'une organisation menée par Joseph, avec au programme des animations et visites multiples, la découverte et l'étude de la flore et de la faune, du site et du Parc des Volcans Vulcania, du château d'Aulteribe avec ses collections de tapisserie des Flandres, de porcelaine de Chine, de l'Aventure Michelin, et la montée au Puy de Dôme en train à crémaillère. D'heureux souvenirs qui soutiennent la chorale pour la poursuite de sa mission, au service la paroisse et de la communauté, à laquelle elle ne faillira pas, dans la fidélité, la mémoire et l'hommage à son Directeur Jean-François MATTAUER.

Il nous faut souligner à ce propos l'engagement de Claude Haffner à la direction, et de Philippe De Faria qui accompagne de ses jeunes talents la chorale à l'orgue, dans la permanence et la valorisation des acquis ...

René HIRTH

Chorale et Soldats de plomb

Les chorales du doyenné en concert

Les chorales Sainte Cécile du doyenné de Masevaux (de Sewen à Michelbach) ont donné un concert le dimanche 19 avril 2015 à 17 h à l'église de Sentheim. Depuis septembre 2014, les choristes ont répété les pièces du programme, entre autres, des chorals de Bach, le Kyrie et l'Agnus de la messe du Souvenir de F. Volery, l'Ave Verum d'Elgar, le Pater Noster de Klerk, l'Exultate Justi de Viadana, le Jubilate Deo de Mozart, sous la direction de M. Jean-Paul KOEHL. Les organistes de la vallée ont accompagné les chantres et exécuté des pièces d'orgue de leur répertoire. Un public nombreux est venu écouter les chorales qui sont engagées toute l'année au service de la liturgie. Le chef de chœur ayant invité l'assemblée à participer au chant final « Grosser Gott wir loben Dich », ce concert s'est terminé par un temps de louange à Dieu. À l'issue du concert, les choristes et le public ont partagé le verre de l'amitié offert par la commune et la chorale Sainte Cécile de Sentheim.



Denise RUTHMANN

L'homme qui parlait à l'oreille des soldats de plomb



Dans mon enfance, il y a déjà quelque temps, il est vrai, chaque petit garçon avait chez lui des soldats de plomb. Après l'école, il les retrouvait, seul, ou avec des copains, pour les manœuvrer au gré de leur imagination. Aujourd'hui, les soldats de nos enfants se regardent sur écran, sont virtuels et leur évolution ne doit plus grand chose à leur imaginaire. Pourtant, un habitant de Sentheim, Gérard FAESSLER, s'il était «petit» amateur des «petits soldats» dans son enfance, en fit sa passion arrivé à l'âge adulte. Le détonateur : un ami tombé dans le chaudron avant lui !

Il se mit à écumer les marchés aux puces. Les figurines s'achetaient au poids à l'époque. Monsieur FAESSLER se retrouva donc rapidement à la tête d'une véritable armada de statuette. Il pense posséder quelques 16 000 pièces ! À présent, ce ne sont plus les puces qu'il fréquente, mais les bourses, et certaines figurines sont hors de prix !

Si initialement, il commença par collectionner les figurines de la Grande Guerre, il diversifia peu à peu ses centres d'intérêt, tout en gardant, tant soit peu, un fil conducteur : le petit soldat à travers les âges.

La guerre des Gaules, les croisades, la guerre de sécession, le Far West, la Grande Guerre, celle de 1939-1945, et j'en passe, n'ont plus aucun secret pour lui.

Pour Gérard FAESSLER, ces figurines sont aussi un vecteur très efficace pour s'intéresser aux épisodes historiques auxquels elles renvoient. Mesdames et messieurs les professeurs d'école, n'hésitez pas à emmener vos élèves à une exposition de Monsieur FAESSLER pour un cours d'histoire. Ils adoreront.

Parmi ces figurines de soldats, se sont égarés les animaux d'un zoo, des danseuses de ballet, des personnages de Wald Disney etc. Entrer dans l'ancre de ce collectionneur est un vrai bonheur. Vos yeux ne sauront où se poser.

De temps à autre, à la demande de municipalités, d'associations ou de musées, Gérard FAESSLER expose. Ainsi il était, jusqu'à fin décembre, à la Nef des Jouets à Soultz. N'hésitez pas à emmener vos enfants, vos petits-enfants à une de ces expositions. Ils vous en remercieront et en reviendront enchantés et se mettront eux aussi, qui sait, à commencer une telle collection.

Marie HINGRE



Gérard Abraham (à gauche) et son frère ont parcouru 2 500 km à travers la France, pendant cinq mois, accompagnés de deux ânes. Photo DR



Pendant cinq mois, Gérard Abraham, de Sentheim, et son frère Laurent, de Bisel, ont parcouru 2 500 km à pied à travers la France, accompagnés de deux ânes. Ils sont de retour depuis deux mois, mais leur esprit, lui, est toujours en voyage.

« J'ai posé mes valises depuis deux mois, mais je ne suis pas encore là. » Gérard Abraham, de Sentheim, a au moins deux passions. Celle du tissage qu'il pratique chez lui - sur l'un de ses 17 métiers à tisser - et celle de la marche qu'il a partagé avec son frère, Laurent, qui habite à Bisel, entre la mi-avril et la mi-septembre de cette année. Ensemble, accompagnés de deux ânes, Ali et Momo, ils ont effectué un périple de 2 500 km à travers la France, empruntant notamment le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et celui de Stevenson. « Cinq mois de bonheur et de superbes rencontres. Une symbiose avec les éléments : les hommes, les animaux, la nature et le temps » disent-ils.

Après quatre mois de préparation de leur périple, en fin d'année 2014, les deux frères, retraités, partent avec leurs deux compagnons de route et avec l'envie de partager une expérience commune. Leur tour de France commence à Bisel. Puis, suivant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, ils rejoignent le Puy-en-Velay (Haute-Loire). De là, ils empruntent ensuite le chemin de Stevenson et atteignent le Mont Lozère (1699 m) avant d'arriver à Florac (Lozère). Puis, ils rejoignent Gaillac, à l'ouest d'Albi, avant d'entamer leur remontée par le Massif Central, passant notamment par la cité médiévale de Rocamadour, la commune de Tulle, celle d'Aubusson (Creuse), connue pour être la cité de la tapisserie, Vézelay (Yonne) et Gy (Haute-Saône).

Le plus beau monument, « c'est la France ». Pour eux, le plus beau monument visité, « c'est la France et ses paysages, que nous avons traversés au

rythme des saisons ! ». Sauf le nombre de kilomètres qu'ils parcourent chaque jour - une vingtaine - et leur budget journalier de 10 € par personne, leur quotidien est fait « de choses qui ne sont pas programmées, mais qui constituent finalement, l'essence de notre parcours ».

Parmi celles-ci, il y a de nombreuses rencontres humaines, riches et variées, faites au gré des chemins et sentiers et dans les communes traversées. « Nous avons été touchés par l'attention que les habitants nous ont portée. Plusieurs fois, on nous a apporté le petit-déjeuner au pas de notre tente. Et puis, nous avons passé des heures à discuter avec les habitants chez eux : dans des fermes, des appartements et même des châteaux. »

Autant de rencontres et d'échanges qui ont permis à Gérard et Laurent de se recentrer sur l'essentiel : « L'état d'esprit dans lequel on revient, tout ce que l'on ramène mais qu'on ne peut pas traduire avec des mots, toutes ces émotions, tous ces sentiments ne laissent pas indifférent. » Aujourd'hui, le voyage continue pour eux. « Il se prolonge dans nos têtes, sans compter les lettres, cartes, coups de fil et personnes rencontrées qui viennent à présent nous voir chez nous. »

Cécile Fellmann (L'Alsace du 25.11.2015)



Escale montagnarde pour les deux marcheurs
Photo DR



Préambule

Créée le 17 décembre 2007, l'Association des Bénévoles de la Maison Saint-Jean de SENTHEIM est régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local, maintenu en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, ainsi que par les statuts de l'association elle-même. Elle est inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Thann et son siège se situe à SAINT-JEAN - Centre de Soins de Suite et de Réadaptation 1 Grand'rue 68780 SENTHEIM.

L'association des bénévoles est ouverte à tous, sans distinction, ni discrimination aucune, quelle que soit l'origine, la condition ou la confession de la personne.

L'Association a pour but :

- ▶ de collaborer aux actions d'animation et de loisirs sous toutes leurs formes au sein de Saint-Jean,
- ▶ de veiller au recrutement de bénévoles désireux d'intervenir à Saint-Jean, de prendre en charge leur formation et leur encadrement, de leur donner les moyens nécessaires à leur fonctionnement,
- ▶ d'assurer les conditions matérielles des offices de la chapelle,
- ▶ d'apporter, le cas échéant, un soutien financier à la réalisation d'un projet au sein de l'établissement,
- ▶ d'organiser des manifestations et des collectes de dons à cet effet,
- ▶ de participer à l'amélioration constante de l'environnement, tant matériel que moral des patients. Elle s'interdit de poursuivre un but politique et d'exercer toute forme de prosélytisme.

Présentation

Les bénévoles de l'association de Saint-Jean se répartissent dans plusieurs fonctions :

- ▶ un groupe animant la bibliothèque (3 personnes),
- ▶ un groupe de visiteurs de malades qui rendent visite aux patients dans leurs chambres (4 personnes),
- ▶ un groupe décoration - animation qui proposent des jeux de société, un peu de bricolage, ainsi que la décoration de l'établissement (6 personnes),
- ▶ un groupe intervenant à la chapelle de l'établissement, en lien avec les représentants du culte (3 personnes).

Le planning des activités fait l'objet d'une diffusion mensuelle auprès des patients.

Le recrutement de nouveaux bénévoles est réalisé par la présidente de l'association qui soumet les candidatures à la direction. Le recrutement 2014 a permis d'accueillir une bénévole supplémentaire. Malheureusement, l'association est régulièrement endeuillée par la perte d'un ou plusieurs membres (3 en 2014).

Les bénévoles doivent être membres de l'association des Bénévoles de Saint-Jean pour être admis à participer aux activités sociales, culturelles et cultuelles au sein de tous les services de l'établissement.

Les bénévoles autorisés à participer aux activités d'animation à Saint-Jean sont agréés par le comité d'administration de l'établissement, après avoir préalablement ratifié la charte des bénévoles. L'agrément est obtenu après une session d'information organisée par la direction de Saint-Jean. Les activités d'animation se font dans le cadre du respect de l'intimité et de l'état de santé des patients.

Réunions

- Conseil d'administration en décembre.
- Assemblée générale en janvier.

Une réunion trimestrielle des bénévoles participant aux activités décoration, animation et bibliothèque a été mise en place en juin 2012. Elle est organisée par la directrice des soins, assistée de la secrétaire de direction.

Manifestations

2015

Comme chaque année, la fête de la Saint-Jean de Dieu est organisée par l'association des bénévoles en partenariat avec le Conseil d'Administration de la Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse, et l'Ordre de Saint-Jean de Dieu. Une célébration a eu lieu le dimanche 22 mars 2015 dans la chapelle de Saint-Jean, suivie du verre de l'amitié.

2016

Fête de la Saint-Jean de Dieu : mars 2016

Orgla vor Mettäg de la Doller au Bourbach :

programme musical orgue de la chapelle, 12 novembre 2016

Le bénévole est, avant tout, celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui !

Le bénévole ne signe pas de contrat et bénéficie d'une grande liberté d'action !



Le principe du bénévolat est un engagement personnel. La présidente de l'association de Saint-Jean le reconnaît : « Les patients absorbent une partie de notre temps, mais notre seul désir est de leur apporter le réconfort pendant leur séjour. ».



Le bénévolat vous intéresse, vous souhaitez rejoindre l'Association des Bénévoles de Saint-Jean, CONTACTEZ-NOUS !

Présidente Mme Christiane VONESCH

Tél. : 03 89 38 59 00

Siège : 1 Grand'rue - 68780 SENTHEIM

Service de Soins Infirmiers à Domicile de Masevaux



Qu'est-ce qu'un SSIAD ?

Un service de soins infirmiers à domicile qui prend en charge les personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans.

La prise en charge se fait à domicile, sur prescription médicale et est financée par les régimes de sécurité sociale sans avance de frais pour le patient.

Le SSIAD offre des soins personnalisés à ses bénéficiaires en respectant leur autonomie et leurs habitudes dans les actes de la vie quotidienne.

Quelles sont les missions d'un SSIAD ?

- Maintenir l'autonomie.
- Permettre le maintien à domicile.
- Éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent.
- Accompagner un retour au domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Accompagner jusqu'à la fin de la vie.

Quels sont les soins assurés par le SSIAD de Masevaux ?

Intervenants aides-soignant(e)s salarié(e)s :

- Soins d'hygiène (aide à la toilette, aide à l'habillage...), de confort et de prévention.
- Aide aux déplacements et aux transferts.
- Soutien moral et psychologique.
- Accompagnement des personnes en fin de vie.

Intervenants infirmier(e)s libéraux/libérales :

- Préparation et administration de traitement.
- Surveillance du diabète.
- Pansements.
- Prises de sang, injections etc.

Seules ces 2 catégories d'intervenants sont payés directement par le SSIAD.



À qui s'adresse-t-il ?

Le SSIAD de Masevaux compte 40 places pour personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes.

Le SSIAD intervient sur les 15 communes du canton de Masevaux et 2 communes du canton de Thann issues de la zone de proximité de Masevaux.

Il est rattaché à la Résidence du Castel Blanc de Masevaux et est sous l'autorité de son directeur et de son cadre supérieur de santé.

AGIR

VERS L'EMPLOI

AGIR est une association intermédiaire œuvrant dans l'Economie Sociale et Solidaire, et conventionnée avec l'Etat. Elle est certifiée Qualité depuis 2006.

Nous avons plus de 25 ans d'expérience dans la mise à disposition de personnel auprès de clients divers : particuliers, collectivités, associations, entreprises, artisans, bailleurs locatifs, syndics de copropriétés.

Simplifiez-vous la vie et réduisez vos impôts !

Nous proposons de multiples services à domicile.

- ▶ Ménage, courses, préparation des repas.
- ▶ Jardinage, taille.
- ▶ Travaux d'intérieur, petit bricolage.
- ▶ Repassage, couture.
- ▶ Manutention (rangement de bois, meubles...).
- ▶ Déneigement, ramassage de feuilles.
- ▶ Garde d'enfants (de plus de trois ans)...

Vos avantages.

- ▶ Aucune démarche administrative.
- ▶ Un partenaire agréé par l'état et sans but lucratif.
- ▶ Une réduction d'impôts de 50% dans le cadre des services à la personne.
- ▶ Une solution adaptée à vos besoins à tout moment.
- ▶ La proximité d'AGIR dans les cantons de Thann, Cernay et Masevaux.

Les personnes, mises à disposition à votre domicile, sont déclarées et en capacité de répondre aux services qui leur sont confiés.

AGIR peut mettre du personnel à disposition dans les 48 h et, en tant qu'employeur, se charge de toutes les formalités administratives.

Pour tous renseignements, téléphonez à :

THANN : 03 89 37 99 61

MASEVAUX : 03 89 38 86 81 (Emmanuelle HUSSER)

Témoignage...



Mme WAEHREN Céline

« Je cherchais du travail depuis plusieurs années, j'avais 25 ans, sans formation particulière et une connaissance m'a parlé d'AGIR.

J'ai été embauchée par la structure en 2013. Mon souhait était de trouver un travail afin de me sentir utile aux autres, de trouver un équilibre moral et financier.

J'ai apprécié de travailler chez des clients comme aide à domicile. Ce travail m'a permis de prendre confiance en moi et d'être moins timide.

L'accompagnement, dont j'ai bénéficié à AGIR, a été bénéfique pour moi.

Grâce à l'association, j'ai pu acquérir une expérience professionnelle, revoir mes outils de recherche d'emploi, être aidée dans mes démarches de recherche d'emploi et j'ai pu obtenir une aide au financement de mon permis B.

J'ai participé à une formation professionnelle « entretien de locaux au domicile du particulier » et à un atelier « bêchage ».

Je suis contente du chemin parcouru avec AGIR. Avec l'aide d'AGIR, j'ai postulé aux jardins d'Icare et j'ai été embauchée le 15 juin 2015 en tant que maraichère pour 24h/semaine, ce qui m'a permis d'augmenter mon temps de travail et de stabiliser ma situation personnelle. »



EQUIPE LOCALE DE MASEVAUX
 11, Place des Alliés/ Cour du Chapitre
 68290 Masevaux
 Tél: 03 89 38 04 90 / Port: 06 89 77 22 80

« Être près de ceux qui sont loin de tout »

ACCUEIL ECOUTE : un souci ? envie de discuter, d'échanger ? un coup dur à surmonter ? L'équipe de Masevaux tient sa permanence d'accueil tous les jeudis de 14h à 16h, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux. Que ce soit pour chercher ensemble des solutions à des problèmes administratifs ou matériels, ou tout simplement pour boire un café en compagnie, tout le monde est le bienvenu.

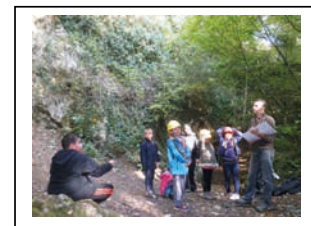
ATELIER EMPLOI : Tous les jeudis de 9h à 11h les bénévoles de l'atelier emploi proposent un suivi individuel pour les personnes en recherche d'emploi dans la vallée. Aide à la rédaction du CV, lettres de motivation, recherches d'offres sur internet et accès au site de Pôle emploi..... Au travers de ces ateliers, les bénévoles aident les personnes à retrouver confiance en elles et en leurs capacités.

GROUPE CONVIVIAL : Se retrouver dans une bonne ambiance pour rencontrer du monde, créer des liens autour d'un goûter... tous les derniers mardis du mois 14h à 16h. Tout le monde est bienvenu.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : L'équipe est engagée afin de soutenir les enfants dans leurs apprentissages. 1 fois par semaine au domicile de l'enfant ou dans le local de l'équipe.



GOUTERS RECREATIFS : Une après-midi de jeux, découvertes, détente, le tout suivi d'un bon goûter, c'est une après-midi dédiée aux enfants pendant chaque période de vacances scolaires.



ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES : Permettre à des familles de vivre un été inoubliable grâce à l'accueil d'un enfant sans vacances... les bénévoles de l'équipe sont actifs dans la recherche de nouvelles familles de vacances. Permettre aussi à des enfants de familles que nous accueillons à partir en vacances dans une famille.

PANIER SOLIDAIRES : Des légumes frais et bio des Jardins d'Icare destinés aux personnes aux petits revenus... c'est une fois par semaine.

CULTURES DU CŒUR : A travers le partenariat avec « cultures du cœur », l'équipe a pu proposer à des enfants et à des familles de voir des spectacles, de visiter des musées, pour que la culture soit vraiment accessible à tous.



NOS ACTIONS 2016 :

Braderie solidaire organisée le 30 avril 2016 salle polyvalente de Lauw
 Marche populaire organisée les 22 et 23 octobre 2016 salle polyvalente de Masevaux
 Tenue d'un stand les 26 et 27 novembre au marché de Noël de Wegscheid

NOTRE EQUIPE : est constituée actuellement de 35 bénévoles issus de différents villages de la vallée.

5550 heures de bénévolat ont été effectuées en 2014 par les bénévoles dans les ateliers offerts, sans compter les 60 bénévoles ponctuels qui viennent renforcer notre équipe lors de nos différentes manifestations.



Les Restos du Cœur ont eu 30 ans d'existence au mois de septembre 2015.

Si Coluche était encore là, il serait sans doute le premier surpris !

À Masevaux, le centre a été créé en 1998 par M. Clavel dans l'espace Claude Rich (avant sa transformation) puis place des Alliés, avant de déménager route de Niederbruck et enfin, depuis six ans, avec la nouvelle équipe, dans le Domaine de l'Abbaye. Le centre de Masevaux couvre toute la zone de notre Communauté de Communes ainsi que les deux communes de Bourbach-le-Haut et Bourbach-le-Bas.

Depuis quelques temps, les Restos du Cœur, sont ouverts toute l'année. En campagne d'hiver, de fin novembre à mars, l'ouverture se fait deux fois par semaine, le mardi et le vendredi après-midi. En campagne d'été, d'avril à novembre, l'ouverture se limite au mardi matin.

Pour être accueilli aux restos du cœur, il faut entrer dans un barème de «reste à vivre» qui est fonction de la composition du foyer et varie à peu près du simple au double entre le barème de l'été et celui de l'hiver.

Cet été 2015, cinquante familles étaient inscrites à Masevaux (soixante-cinq, durant l'hiver 2014/2015). Pour subvenir, en partie aux besoins alimentaires de ces familles, nous sommes livrés chaque semaine par le siège départemental situé à Illzach. L'attribution se fait sous forme de points.

Sans l'aide des deux supermarchés de Masevaux, SUPER U et LECLERC, qui donnent chaque semaine des produits aux dates limites, nous aurions une offre alimentaire peu diversifiée.

Merci à eux. Nous recevons également quelques produits frais d'autres centres dans un souci de mutualisation, comme cela est préconisé.

Gilles, le boulanger d'Oberbruck, nous donne également de temps en temps du pain. **Un grand merci à lui.**

L'offre ne serait pas complète sans la collecte annuelle, effectuée au mois de mars dans les magasins du secteur.

Merci aux généreux donateurs. Mais, les Restos du Cœur ne se limitent pas à l'aide alimentaire.

Nous nous orientons de plus en plus vers une aide plus générale à la personne. Ainsi nous proposons des vêtements, du linge de maison, de la vaisselle, etc.

Mais également, des sorties culturelles grâce au partenariat avec la Grange Burcklé « Culture du cœur » et cette année, cinq familles ont pu partir en vacances pendant une semaine.

En partenariat avec CREALIANCE des demi-journées de bricolage, visites, atelier cuisine etc. sont organisées. CARITAS assure les ateliers du retour à l'emploi, nous n'hésitons pas à y envoyer nos familles.

Pour que tout ceci reste possible, la vingtaine de bénévoles n'est pas de trop. Nous lançons un appel aux bonnes volontés. Le bénévolat se fait dans un bon esprit, sans jugement, face à des accidentés de la vie. Des liens se créent. Mais, le but est, évidemment, de ne plus se voir dans ce contexte-là.

Restons optimistes, même si ...



Les arboriculteurs de la Vallée de la Doller

Pour faire valoir l'association des arboriculteurs de la vallée de la Doller et environs, je tiens, avant une présentation succincte de celle-ci, à remercier les instances de la commune de Senthem de nous permettre une approche avec les habitants de la commune avec l'espoir d'éveiller un pôle d'intérêt pour préserver, valoriser et soutenir le patrimoine arboricole de notre vallée.

Créée en 1947, l'association développe ses compétences pour le monde arboricole dans les communes de la vallée de la Doller qui s'étend de Sewen à Guewenheim ainsi que dans les communes du vallon du Sultzbach et de Bourbach-le-Haut et Bourbach-le-Bas.



Lors des différentes démonstrations telles que plantations, tailles, greffages et autres spécificités propres aux récoltes, les moniteurs arboricoles bénévoles, se dévouent à diffuser, très largement, leurs connaissances et leurs compétences aux intéressé(es) par des échanges conviviaux, ludiques et des plus enrichissants pour perpétuer leur vocation.

L'association, toujours à l'affût d'un pôle valorisant, peut compter sur les compétences du moniteur arboricole qui suit le rythme des saisons et développe son sens de l'observation pour détecter la présence d'un animal nuisible ou les prémices d'une maladie. Outre son engagement vis-à-vis de l'association, il complète son engagement et s'adapte, au fur et à mesure, en appliquant de nouvelles techniques par les tailles de perfectionnement annuelles programmées par le syndicat des moniteurs arboricoles du Haut-Rhin qui œuvre en étroite collaboration avec la Fédération des Producteurs de fruits dont le siège est à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim. Conscient du devoir de responsabilités, de par son engagement de technicien arboricole, il se doit de répondre aux attentes par ses compétences aux exigences de l'auditoire.

La force vive de l'association pour répondre à l'attente du public est, sans aucun doute le délégué de village qui, dans sa commune, privilégie le contact avec les personnes. Cheville ouvrière incontournable, il informe les membres du conseil d'administration dont il est membre d'office, des suggestions et des remarques recueillies.

Il fournit au public et aux adhérents les informations nécessaires sur les actions menées par l'association pour soutenir et faire valoir la transmission de notre héritage arboré. Pour la diffusion des actions, il distribue les différents documents administratifs, il procède à l'encaissement de la cotisation annuelle et il recueille l'adhésion des nouveaux membres.

Pour la commune de Senthem, cette mission est menée de main de maître par M. Joseph Gensbittel qui déploie outre cet engagement une énergie hors pair et, il prend part de façon remarquable à l'essor de notre structure.

Pour toutes autres contraintes liées aux démarches administratives, je tiens également à souligner l'implication et, l'engagement des membres bénévoles de l'association qui s'investissent tout au long de l'année à soutenir et à préserver avec conviction, l'héritage du patrimoine arboré de la Vallée de la Doller et environs.

En conclusion, je remercie toutes celles et ceux qui, par leur adhésion, soutiennent nos actions à promouvoir et vulgariser l'arboriculture familiale et préserver la ceinture verte de la vallée de la Doller et environs.

Je réitère mes remerciements et mon respect aux habitants et aux élus de la commune de Senthem pour la diffusion de cette démarche afin de promouvoir nos actions présentes et futures.

Venez nous rejoindre et soutenir l'arboriculture. Pour tout renseignement et les différentes modalités, adressez-vous au délégué du village.

Merci de votre attention.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Arboricalement vôtre !

Le Président Louis Borraccino

Pour protéger le climat et nos forêts : utilisons plus de bois

Par la photosynthèse, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre, pour le transformer en bois. Mais, nos forêts et les utilisations du bois peuvent faire bien plus pour la protection du climat.

Protection durable du climat grâce à l'exploitation des forêts et aux utilisations du bois



La gestion durable de nos forêts ne doit pas seulement générer l'effet puits de carbone, mais aussi l'utilisation optimale du bois.

Ce matériau naturel et renouvelable est une « prison » à carbone. Tant qu'il reste intact, il ne relâche pas de CO₂ dans l'atmosphère. Ses diverses utilisations, dans la construction, le mobilier, la décoration... consomment beaucoup moins d'énergie que les autres matériaux, pour la plupart issus de ressources non renouvelables. Lorsque nous coupons du bois et que nous l'utilisons

pour la construction ou la fabrication, le carbone (son principal composant) qu'il a accumulé durant toute la vie de l'arbre, reste fixé.

Le bois-énergie en remplacement d'énergies fossiles

Le bois-énergie est constitué par les « déchets » ou rémanents (branches, écorces), puis par ceux de la transformation (plaquettes, sciures), enfin par le bois usagé de démolition. Le bilan CO₂ de la combustion du bois est neutre. Elle libère la même quantité que l'arbre avait prélevée dans l'atmosphère pour sa croissance et que le bois mort libérerait aussi si nous le laissions pourrir en forêt. La substitution du bois aux énergies fossiles permet de faire « coup double » : 1 m³ de bois utilisé dans la construction ou la fabrication évite 700 kg d'émission de CO₂ auxquels s'ajoutent 600 kg s'il sert pour la production d'énergie.

Une utilisation en « cascade » pour protéger le climat

L'effet maximal de protection du climat sera obtenu en combinant judicieusement les trois modes d'utilisation : gestion durable de la forêt agissant comme puits de carbone, utilisation du bois d'abord comme matériau et ensuite comme combustible. Dans l'idéal, nous devons d'abord utiliser la plus grande partie possible du bois d'un arbre fraîchement abattu pour construire des bâtiments ou fabriquer des produits en bois.

De cette façon :

- ▶ le carbone fixé ne sera libéré que plus tard,
- ▶ l'utilisation d'autres matériaux consommant plus d'énergie et non renouvelables est évitée,
- ▶ de la place est disponible en forêt pour la croissance de nouveaux arbres, et pour préserver sa santé.

Les forestiers adaptent leur gestion pour préserver la santé de nos forêts.

Toutes les préconisations pour adapter la gestion forestière aux changements climatiques sont liées au renforcement de la vigueur des arbres. Un écosystème diversifié en milieu, en espèce et en génétique, a plus d'atouts pour s'adapter aux changements. Tout d'abord, il convient de ne pas céder à la panique en remplaçant nos essences forestières sensibles par des essences méditerranéennes ! Place à la raison en intégrant les incertitudes actuelles, par une gestion reposant sur les priorités suivantes.

- ▶ Être attentif au choix des essences en effectuant un diagnostic approfondi des conditions du milieu. Les capacités de résistance aux canicules et aux sécheresses sont variables selon les espèces.
- ▶ Favoriser le mélange des essences pour limiter les problèmes sanitaires.
- ▶ Améliorer la disponibilité en eau pour les arbres en réduisant l'évaporation directe (jusqu'à 30 % en peuplement fermé) par des coupes d'éclaircie régulière et suffisamment vigoureuses.
- ▶ Préserver les sols en évitant le tassement qui est aussi préjudiciable au développement racinaire.
- ▶ Soigner les travaux de plantation pour permettre un bon développement racinaire, si nécessaire par un travail adapté du sol.
- ▶ Aménager des chemins forestiers pour permettre le transport des bois sur camion et éviter ainsi de longs traînages au tracteur générant un mauvais bilan carbone et énergétique.

Nous vous invitons à participer à la protection du climat, en utilisant plus de bois et en contribuant à la gestion durable de nos forêts. L'ancien slogan « Plus il y aura du bois dans votre vie, plus il y aura de la vie dans nos forêts » est plus que jamais d'actualité !

Association Forestière de la vallée de la Doller
Pour plus d'informations : www.forestiersdalsace.fr



NAISSANCES



6 mai 2015

Victor Pierre JAECK
de Patrick Raphaël JAECK
et de Gaëlle KILLHERR
52 Grand'rue



11 juin 2015

Sacha FERLAY
de Jean-Patrick FERLAY
et de Caroline PHILIPPE
11 Grand'rue

26 juin 2015

Gauthier Jean François Christophe BISCHOFF
de Steve BISCHOFF
et de Anne-Sophie Dominique Marie-France RINGUET
11 rue des Vignes

8 juillet 2015

Clémence Michèle Marguerite MURA
de Vincent Didier MURA
et de Sandrine Michèle Simone Myris MARTINEL
11 C rue des Vignes

14 juillet 2015

Amélia Annie Edith FRANCOIS
de Julien FRANCOIS
et de Audrey GUTKNECHT
22 C Grand'rue



11 septembre 2015

Evan Jean EHRET
de Stéphane EHRET
et de Barbara Séverine FREY
8 B rue des Prés

21 septembre 2015

Ayaz Arif YETIS
de Mehmet YETIS
et de Lale Aylin KURBAN
66 Grand'rue

18 octobre 2015

Calie VELATI
de Loïc Raymond Louis VELATI
et de Nathalie HENSINGER
46 Grand'rue



MARIAGES



16 mai 2015

François GROSHENY
et **Lucie Martine DEMEY**
Domiciliés 8 rue du Four à Chaux
à SENTHEIM

23 mai 2015

Bruno Robert ONIMUS
et **Cécile Lucie COMBES**
Domiciliés, 147 Drève de Nivelles
à BRUXELLES (Belgique)

19 septembre 2015

Jean-Marc DITNER
et **Jocelyne HATTENBERGER**
Domiciliés 14 rue de la Gare à SENTHEIM



Décès

16 Février 2015

Marthe Augustine ILTIS épouse BOESCH
(17 octobre 1933)
16 rue Louis Bian

5 septembre 2015

Philomène CASTELLANO veuve LEO
(21 mai 1920)
13 rue Meyenberg 68290 MASEVAUX

20 Février 2015

Louise WOLFF veuve DANGEL
(27 décembre 1914)
50 Grand'rue

5 septembre 2015

MOSSER Alice veuve SINGER
(1^{er} mars 1921)
25 route Joffre 68290 MASEVAUX

20 Février 2015

Maria GIRARD veuve KLINGLER
(26 mai 1921)
9 rue de la Sapinière

27 septembre 2015

Anne Yvonne LINDECKER veuve FOLTZ
(4 octobre 1919)
7 rue de Mortzwiller

1^{er} Mai 2015

Jeanne KUDER épouse RENCK
(5 décembre 1922)
12 rue de Mortzwiller

1^{er} octobre 2015

Monique Léonie Marie Thérèse LEGIN veuve KRIEG
(30 septembre 1923)
2 rue de la Forêt

6 Mai 2015

Christian René Fernand SPINHIRNY
(15 décembre 1950)
6 rue du Moulin

28 octobre 2015

Jean-Luc Pierre MECHAIN
(18 juin 1968)
22 Grand'rue

8 Mai 2015

Francine STEGER épouse LAMBOLEZ
(23 mars 1961)
17b rue de Cernay 68520 BURNHAUPT-LE-BAS

16 novembre 2015

Jean-François MATTAUER
(24 juin 1951)
109 rue de Strasbourg 68200 MULHOUSE

18 Mai 2015

Anne-Marie Françoise DOLIS veuve EMBERGER
(29 janvier 1945)
2 rue Neuve

4 décembre 2015

Madeleine Marie-Jeanne BENOIT-LIZON
veuve MEUNIER
(21 novembre 1920)
1 rue des Daims

11 Juin 2015

Régine Albertine BOEHRER épouse DOBROCKI
(6 mars 1958)
5 rue du Chêne

23 décembre 2015

Marie Madeleine STEMPFEL veuve HIRTH
(11 février 1933)
13 rue de l'Eglise

25 août 2015

Giovanni FANCELLO
(9 décembre 1943)
7 rue des Vignes

<i>Pour toute demande de</i>	<i>S'adresser à</i>	<i>Pièces à fournir</i>
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée Indication du lieu de mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée Indication du lieu de décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française		Supprimé à compter du 1 ^{er} Janvier 2013
Passeport	Mairie de Masevaux, Thann, Cernay ou autres (voir liste en mairie)	La liste des pièces nécessaires est disponible en mairie.
Carte d'identité	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité récentes et identiques à réaliser chez un photographe - Justificatif de domicile (moins de 3 mois) - Extrait acte de naissance - Carte périmée (si renouvellement) <p>En cas de vol : déclaration à se procurer à la gendarmerie</p> <p>En cas de perte : déclaration à faire en mairie</p> <p>Dans ces 2 cas : un timbre fiscal de 25 € est exigé.</p>

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

Informations sur la mairie...

Heures d'ouverture du secrétariat

du lundi au samedi, de 9 h à 11 h

lundi de 17 h à 19 h

jeudi de 15 h à 17 h

Monsieur Bernard HIRTH

Maire,

Monsieur Gérard STOECKLIN

Adjoint au Maire,

Monsieur Serge JAEG

Adjoint au Maire,

Madame Marie HINGRE

Adjointe au Maire.

Madame Marie-Claude FONTAINE

Adjointe au Maire,

sont disponibles sur rendez-vous.

Téléphone : 03 89 82 52 03

Télécopie : 03 89 82 82 13

Courriel : mairie.sentheim@tv-com.net

Site : www.sentheim.fr

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal vous présentent leurs...



Photo : Hubert HINGRE

*Meilleurs Vœux
pour l'année 2016 !*